

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 18 Septembre 2014 - 23 Dhu al-Qidah 1435 - N° 726 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

DIALOGUE 5+5
LAMAMRA À PARTIR DE MADRID
«L'Algérie ne peut accepter une intervention militaire étrangère en Libye»

L'Algérie ne peut accepter «en aucune façon une intervention militaire étrangère en Libye», a déclaré hier à Madrid le ministre des AE, Ramtane Lamamra. «Le rôle des institutions internationales consiste à aider et ne pas de se substituer (dans les affaires internes des pays souverains). Par conséquent, nous ne pouvons accepter l'intervention militaire étrangère en aucune façon en Libye», a affirmé M. Lamamra, en marge de la conférence internationale de soutien et de développement de la Libye, organisée à l'initiative de l'Espagne. Exprimant la position et l'intervention de l'Algérie sur la crise en Libye lors de la Conférence de Madrid, il a fait observer que ce pays est «en difficulté sérieuse, mais il n'est pas en faillite», soulignant à ce propos que «la solution doit être libyenne et trouvée par les Libyens eux-mêmes».

Page 24

ALGÉRIE-JAPON
50 ans d'amitié

Page 24

HABITAT

Le lancement d'un programme de logement de location-vente AADL III est envisagé dans le cadre de la mise en œuvre du prochain plan quinquennal (2015-2019) a affirmé, mercredi à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.

Page 4

AADL III en chantier



LA TRIPARTITE SE RÉUNI AUJOURD'HUI
OBJECTIF : RELANCER LE PACTE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE CROISSANCE

Page 3

POUR DES RAISONS DE SANTÉ
M. Hamiani annonce sa démission de la présidence du FCE

► Son vice-président, M. Sid Ahmed Tibaoui, chargé d'assurer l'intérim

Page 24

SANTÉ

Intoxications alimentaires
Tout pour les éviter

Pages 12-13

EBOLA

Le SG de l'ONU réclame une réponse exceptionnelle à l'épidémie

Page 11

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE
ES Sétif-TP Mazembe samedi à huis clos

Page 19

M'SILA

La foudre tue un berger à M'Djadel

Page 10

Météo



Régions Nord : 31° à Alger

Temps voilé à nuageux avec localisation tendance orageuses notamment vers les régions de l'intérieur en après-midi/soirée.

Les vents seront variables à modérés près des côtes et faibles vers l'intérieur. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 33° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux avec développement de foyers orageux de Sud-Ouest vers le Nord sahara et le Hoggar/tassili.

Les vents seront modérés 20/40 km/h avec soulèvements de sable vers le Sahara Central et la Saoura.

Max

Min

Alger	31	21°
Oran	26°	21°
Annaba	33°	22°
Béjaïa	35°	25°
Tamanrasset	33°	20°

Horaires des prières

Jeudi 23 Dhu Al-Qi'dah 1435

Fajr	05:02
Dohr	13:20
Asr	16:15
Maghreb	18:59
Isha	20:18



MUSÉE NATIONAL DU MOUJAHID

56e anniversaire de la création du GPRA

À l'occasion de la célébration du 56e anniversaire de la création du gouvernement provisoire Algérien (Ghra), le musée national du Moudjahid organise ce matin à 9h00, une conférence historique pour marquer l'événement.



DU 13 AU 15 OCTOBRE

2^e Carrefour des Agriculteurs

HM Communication et la revue agricole, *Green Algérie*, en collaboration avec la DSA et la CAW de Blida, organisent, du 13 au 15 octobre à Sidi Abdelkader –DSA-CASAP, Blida, le 2^e carrefour des Agriculteurs «Carcep-2014».

CARREFOUR DES ARTISTES Concert de l'association El Amraouia

À l'occasion de l'organisation de la 11^e édition d'Andaloussiate El Djazar placée cette année sous le thème «Nouba fi Tahha», l'association El Amraouia de Tizi-Ouzou animera un concert ce soir à partir de 20h au carrefour des artistes à la Pécherie d'Alger.

MÉTÉO Une baisse des températures prévue à partir de lundi

La vague de chaleur qui persiste en Algérie depuis le début du mois de septembre connaîtra «très probablement» une baisse à partir de lundi prochain avec quelques pluies sur les régions du nord, a-t-on appris mercredi auprès de l'Office national de météorologie (ONM). L'absence significative de pluie et les températures assez élevées qui ont marqué le climat depuis le début du mois sont dues à «la présence prolongée d'une part, d'une vaste zone dépressionnaire sur le proche atlantique, et d'autre part, d'une vaste zone de haute pression couvrant le continent européen», a expliqué le chargé de communication à l'ONM, Brahim Ambar.

CULTURE Parution d'une revue muséale à Constantine

«Polychromie» est le titre d'une nouvelle revue thématique semestrielle qui vient de paraître à Constantine à l'initiative du musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles. La directrice du musée, Chadia Benkhalfallah, a précisé que cette publication se veut «une modeste contribution au renforcement de la bibliothèque scientifique nationale».

APN

Reprise des travaux ce matin en séance plénière

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux ce matin à 10h00 en séance plénière consacrée aux questions orales, a indiqué mercredi un communiqué de l'Assemblée. Onze questions orales concernant 5 départements ministériels sont inscrites au programme de cette séance, ajoute la même source. Il s'agit des secteurs des Transports (3 questions) des Affaires



religieuses et des wakfs (1 question), des Travaux publics (2 questions), de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique (3 questions) et de la Culture (2), précise le communiqué.



Mobilis consacre la performance et honore ses employés



Mobilis a lancé un cycle d'événements destinés à consacrer la performance et honorer ses propres employés, lauréats de différents challenges, du commercial au technique ainsi que les employés du mois. Le premier événement renouvelé par la présence du président-directeur général de Mobilis, Saâd Damma, s'est tenu hier à Annaba regroupant les employés de trois directions régionales (Constantine, Sétif et Annaba). La soirée marquée par une ambiance très conviviale, a été ouverte par une allocution du P-DG de Mobilis, où il a insisté sur le facteur humain en entreprise : «La ressource humaine est la première richesse de notre entreprise, c'est un devoir pour l'opérateur national d'honorer ses employés pour leur performance, leur dévouement et surtout leur engagement».

TRAVAUX PUBLICS

Kadi à Tlemcen, Mascara et Relizane

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, effectuera le vendredi 19 et jeudi 20 septembre, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Tlemcen, Mascara et Relizane.



CE MATIN À LA SALLE HASSIBA BEN BOUALI

Journée d'information sur les hépatites

À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre les hépatites, l'association nationale «SOS hépatites», organise une journée d'information et de sensibilisation ce matin à partir de 9h30 à la salle Hassiba Ben Bouali (Centre commercial El Hama, Alger).

CE SOIR À LA SALLE IBN KHALDOUN

Spectacle de danse indienne

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise ce soir à partir de 20h à la salle Ibn Khaldoun, un spectacle de danse indienne qui sera animé par la troupe Bollywood Pandits.

RENTRÉE UNIVERSITAIRE :

3 000 nouveaux bacheliers attendus à l'Université de BBA

Près de 3.000 nouveaux bacheliers sont attendus, au titre de la rentrée universitaire 2014-2015, à l'université Bachir El Ibrahimi de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris, mercredi, auprès de son recteur, Abdelkrim Abbaoui. Les nouveaux étudiants ont été répartis sur les différentes spécialités offertes dans cet établissement d'enseignement supérieur qui propose, cette année, quatre nouvelles filières en master, en l'occurrence l'énergie mécanique, les mathématiques, les finances et les télécommunications, a précisé le même responsable.

ET 15 nouveaux projets de master à Tissemsilt

Quinze nouveaux projets de master seront assurés au centre universitaire de Tissemsilt (CUT) pour l'année universitaire (2014-2015), a-t-on appris hier du vice directeur des études de graduation et formation continue de cet établissement. Ces projets pédagogiques ont été adoptés dernièrement par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a-t-il indiqué en ajoutant que le nombre d'étudiants en master a atteint les 450 étudiants inscrits cette année.

Les chantiers de la relance économique

Boualem Branki

La désormais traditionnelle rencontre de la Tripartie, entre les partenaires sociaux, s'ouvre aujourd'hui avec au menu des dossiers de première importance pour l'économie nationale, sa relance et sa consolidation.

Le gouvernement, qui sera bien sûr représenté par M. Abdelmalek Sellal, ira donc vers cette rencontre avec la ferme intention de consolider les grands acquis socio-économiques réalisés au cours des ces dernières années, avec au premier plan l'amélioration du front social, du climat des investissements, la bonne gouvernance et le pacte de croissance.

En fait, cette réunion avec le patronat et la Centrale syndicale donne un aperçu de ce que sera dans les prochaines mois la démarche du gouvernement en matière d'assainissement de l'ensemble des points noirs de l'économie nationale, les goulots d'étranglement qui ont peuvent gêner la marche du pays vers le développement social et économique.

La réunion d'aujourd'hui est également d'importance car elle va en quelque sorte consolider la confiance du front social avec l'officialisation de l'abrogation de l'article 87-bis du code du travail.

Cette décision des pouvoirs publics, prise durant la dernière Tripartite et entérinée par le Président Bouteflika, va en réalité améliorer sensiblement les salaires des basses catégories socioprofessionnelles.

Ils seront quelques deux millions de travailleurs entre le secteur économique privé et public qui vont en bénéficier, en plus d'un million de travailleurs de la Fonction publique.

C'est là un des acquis sociaux les plus déterminants de ces dernières années, et qui traduisent dans les faits la volonté des plus hautes autorités de l'Etat d'améliorer le cadre social et de vie des travailleurs.

C'est d'ailleurs là une des constantes de la politique sociale du programme de travail du Président Bouteflika, adossée à la revalorisation de la production nationale, sa relance et le soutien aux investissements publics.

Une politique qui a, en fait, sensiblement transformé le paysage social et économique du pays, avec l'arrivée d'investisseurs étrangers dans des domaines aussi stratégiques que ceux des hydrocarbures, de l'industrie du médicament, de l'automobile ou des industries alimentaires. C'est dire en fait que les travaux de cette tripartite, axés sur 6 dossiers dont celui de la revalorisation du Snmg, seront très suivis et attendus par les observateurs et les experts. Les résultats de cette rencontre devront, quant à eux, donner un autre gage de la bonne santé de l'économie algérienne, avec une meilleure prise en charge de la bonne gouvernance des entreprises publiques.

LA TRIPARTITE SE RÉUNI AUJOURD'HUI Objectif : relancer le pacte économique et social de croissance



Le gouvernement, patronat et syndicat se réuniront aujourd'hui à Alger, pour la seconde fois en 2014, pour évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre de leurs engagements pris lors de leur réunion de février dernier dans le cadre du pacte économique et social de croissance. L'ordre du jour de cette tripartite va porter sur l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations relatives au pacte économique et social de croissance issues de la dernière réunion de la Tripartite du 23 février.

Les partenaires du pacte économique et social de croissance se sont fixés des objectifs d'accélérer le processus des réformes économiques, et du développement industriel, d'améliorer le climat des affaires et du système de santé et de la protection sociale. Ils se sont engagés à faciliter l'accès au travail et à améliorer le pouvoir d'achat, d'adap-

ter le système de formation avec les besoins de l'entreprise ainsi que la sécurité énergétique.

Un comité national a été installé pour le suivi de la mise en œuvre de ces engagements en associant toutes les parties concernées. En outre, les partenaires associés à la Tripartite débattront des décisions à prendre pour appliquer l'abrogation et la révision de l'article 87-bis de la loi 91-11 relatif aux relations de travail.

Cet article stipule que «le Salaire national minimum garanti (Snmg) doit comprendre le salaire de base, les primes et les indemnités, quelle que soit leur nature, à l'exception des indemnités versées pour payer les dépenses assumées par le travailleur».

La révision ou l'abrogation de l'article 87-bis devrait relever automatiquement les salaires de base inférieurs au Snmg (18 000 DA). «Cette nouvelle approche permettra de consolider un revenu minimum et de rattraper les salaires des travailleurs des basses catégories professionnelles et, aux entreprises, plus de flexibilité pour mieux rétribuer les

rendements des travailleurs», selon le communiqué final de la dernière tripartite.

L'application de cette décision, longtemps réclamée par les syndicats des travailleurs a été introduite dans le projet de loi de finances pour 2015. Selon le PLF 2015, le budget de fonctionnement de l'Etat intégrera un montant de 310,5 milliards de DA de provision groupée couvrant celles destinées pour les dépenses éventuelles, l'incidence de la révision de la définition du Snmg, le dispositif de protection des personnes âgées et des personnes handicapées à 100% ainsi que l'impact éventuel lié aux fluctuations des cours des prix du blé et de la poudre de lait sur le marché international. Le groupe de travail de la tripartite débattrà aussi d'autres mesures prises en février dernier dont l'encouragement de la production nationale, la régulation du commerce extérieur, le crédit à la consommation pour les produits locaux, la promotion des exportations hors hydrocarbures et, enfin, l'amélioration du système d'information économique.

Évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la dernière réunion

Le secrétaire national chargé des relations publiques de la Centrale syndicale, Ahmed Guettiche, a annoncé mercredi à Alger que la tripartite (gouvernement-syndicat-patronat) se réunira aujourd'hui pour l'évaluation de la mise en œuvre des six recommandations issues de la dernière réunion.

M. Ahmed Guettiche a affirmé dans une déclaration à l'APS que cette réunion sera consacrée à la présentation et à l'examen du rapport sur la mise en œuvre des recommandations issues de la 16e tripartite tenue le 23 février dernier et relatives au «pacte économique et social de croissance, ainsi qu'à l'encouragement de la production nationale et la promotion des entreprises nationales publiques et privées».

Selon le syndicaliste il s'agira également de l'examen des dossiers relatifs à «la relance du crédit à la consommation pour les produits nationaux, la facilitation de l'intervention des entreprises nationales de travaux publics et de l'hydraulique afin de réduire le recours à la main-d'œuvre étrangère et la valorisation des potentialités nationales matérielles et humaines pour la réalisation des différents projets».

Dans ce contexte, l'interlocuteur a indiqué qu'il sera également procédé à l'examen de la recommandation relative à la dépénalisation de l'acte de gestion pour les cadres et ce en vue de promouvoir et d'améliorer les capacités des entreprises et leurs projets. L'examen du dossier relatif à l'abrogation de l'article

87-bis du code du travail décidée par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika lors de la réunion du Conseil des ministres après vingt ans de dialogue et de discussion entre les différents partenaires sera également à l'ordre du jour.

Le responsable des relations extérieures de la centrale syndicale a souligné que «l'abrogation de l'article 87-bis permettra l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs et l'augmentation du salaire de base et des primes».

Concernant les objectifs de cette réunion, M. Guettiche a précisé que la rencontre «permettra une évaluation globale de la mise en œuvre des recommandations de la tripartite du 23 février 2014» affirmant que cette évaluation permet-

tra aux parties de la tripartite de prendre connaissance des dysfonctionnements, pallier aux carences et lever les obstacles qui entravent la mise en œuvre de ces recommandations».

A propos de l'absence de nouveaux dossiers de l'ordre du jour de cette réunion, l'interlocuteur estime qu'il n'était pas possible d'inscrire d'autres dossiers à l'ordre du jour sans une évaluation globale et objective de ce qui a été réalisé.

La 16^e réunion de la tripartite avait examiné plusieurs dossiers relatifs notamment à l'encouragement de la production nationale et à l'article 87-bis du code du travail (abrogé récemment), outre la relance du crédit à la consommation pour les produits nationaux.

APS

AADL III EN CHANTIER Nouveau plan quinquennal



Le lancement d'un programme de logement de location-vente AADL III est envisagé dans le cadre de la mise en œuvre du prochain plan quinquennal 2010-2014 a affirmé, mercredi à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.

Il a indiqué dans une interview à l'APS (voir l'entretien intégral sur www.aps.dz) que le lancement d'un nouveau programme Aadl était envisagé après l'achèvement de l'assainissement des dossiers déposés en 2013 dans le cadre des inscriptions par le biais du web.

Soulignant que près de 450 000 demandes sont probablement acceptées, M. Tebboune a précisé que pour faire face à cette demande, le secteur a demandé l'inscription de 400 000 logements Aadl supplémentaires pour le prochain plan quinquennal.

«Nous sommes actuellement dans la phase de contrôle de la véracité des

informations communiquées par les postulants» a déclaré M. Tebboune ajoutant que «les voies de recours ont été ouvertes aux citoyens».

Le ministre a relevé que «sur près de 18 000 recours présentés près de 70% concernent la double inscription entre conjoints», rappelant que sur ce point «les dispositions du décret de 2013 sont claires, les époux ont droit à un seul logement». Le problème des postulants âgés de plus de 70 ans s'est également posé.

Le ministre a indiqué à cet égard que «par souci humanitaire, les dossiers de ces demandeurs sont étudiés au cas par cas tout en s'assurant que la personne concernée n'est pas le préte nom d'un autre demandeur».

M. Tebboune a également évoqué le cas particulier des veuves, soulignant que ces dernières sont de plein droit bénéficiaires du droit acquis par l'époux défunt.

Le secteur de l'habitat enregistre une forte progression des crédits immobiliers

Le secteur de l'Habitat a connu au cours des deux dernières années une forte croissance de la consommation des crédits immobiliers, a affirmé mercredi le ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, M. Abdelmadjid Tebboune.

Lors d'un entretien exclusif à l'APS, (voir version intégrale sur le site) le ministre de l'Habitat a souligné que «le dynamisme de ce secteur est étayé par la forte croissance de la consommation nationale en ciment et en acier mais il peut être aussi vérifié auprès des banques avec le constat de la forte demande sur les crédits immobiliers».

À titre d'exemple, la consommation des crédits pour le secteur est ainsi passée, selon M. Tebboune, «de 212 milliards de dinars à la fin de l'année 2012 à 425 milliards de dinars en 2013, et devrait atteindre 750 milliards de dinars à la fin de l'année en cours».

M. Tebboune a, dans le même ordre d'idées, rappelé le colossal effort de l'Etat algérien qui a

consacré lors du plan quinquennal en cours «près de 63 milliards de dollars au développement du secteur de l'habitat, soit l'équivalent du PNB d'un pays voisin».

Le ministre a, par ailleurs, affirmé que «la diversification de l'offre de logement a boosté l'épargne des citoyens de manière décisive soulignant que l'épargne nationale n'a jamais été aussi élevée qu'en 2014. C'est un fait avéré que la chute des ventes de voitures ont atteint près de 40%» a-t-il encore relevé.

Expliquant ces nouveaux comportements, le ministre a noté que «les programmes publics de logements lancés ont redonné espoir aux citoyens quant à la possibilité d'accéder à un logement». «Cet espoir retrouvé a ainsi bouleversé les habitudes de consommation des ménages algériens» a-t-il précisé. M. Tebboune a, par ailleurs, confirmé ainsi que «tous les projets inscrits dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014 seront effectivement lancés avant la fin

HABITAT

Résorbtion de la crise du logement : Les engagements pris par le gouvernement en 2012 ont été tenus

Les engagements pris en 2012 par le gouvernement pour la résorption de la crise du logement ont été globalement tenus, a indiqué mercredi le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.

Dans un entretien à l'APS, (voir l'intégral sur www.aps.dz), le ministre a souligné que le secteur de l'habitat connaît un net regain d'activité, à la veille de la clôture de l'actuel plan quinquennal 2010-2014.

«Les engagements pris en 2012 relatifs au lancement de près de 226 000 logements (tous segments confondus) ont été respectés» a souligné le ministre.

«Cette accélération dans les rythmes de réalisation est l'expression d'une franche volonté politique d'agir en vue de tenir les engagements pris», a-t-il estimé.

M. Tebboune a indiqué à cette occasion que tous les projets inscrits dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014 seront effectivement lancés au plus tard dans les deux prochains mois.

Concernant les réalisations des projets, il a affirmé atteindre un taux de 85% d'ici la fin de l'année en cours.



Il a également rappelé les programmes inscrits hors plan quinquennal et annoncés par le Premier ministre Abdemalek Sellal. Ces programmes portent sur le lancement en 2013 de 230 000 nouveaux logements de location-vente et de 150 000 logements promotionnels publics, a détaillé M. Tebboune.

Acela, il faut également adjoindre les nouveaux projets inscrits à l'occasion des visites effectuées par le chef du gouvernement à travers le pays et qui prévoient la réalisation de près 350 000 logements.

Le ministre a avancé le chiffre total des lancements de près de 2 191

000 unités, dont près de 919 000 logements publics locatifs, suivis par les segments du logement rural (872 650 logements) et du promotionnel aidé LPA (263 700 logements).

Le segment de la location-vente est également concerné à travers la réalisation de 10 500 logements relevant de l'achèvement du programme Aadl 1 de 2001 auxquels s'ajoute le lancement 94 800 logements relevant du programme Aadl2.

En outre, 30 454 logements publics promotionnels ont été aussi mis en chantier.

Des assises sur l'industrialisation du logement le 30 septembre à Alger

Des assises nationales sur l'industrialisation du logement se tiendront le 30 septembre à Alger, a indiqué Tebboune.

Cette rencontre nationale à laquelle seront associées des partenaires et experts étrangers vise «à réhabiliter le recours aux procédés du logement industriel que les grandes entreprises nationales de réalisation (DNC, Sonatiba...) maîtrisaient déjà dans les années 1970», a-t-il déclaré dans un entretien à l'APS, (voir l'interview intégrale sur www.aps.dz).

Tout en soulignant l'importance de cette rencontre, le ministre a relevé que «la qualité du bâti, la réduction des délais de réalisations, l'amélioration de l'attractivité du secteur du bâtiment pour les jeunes demandeurs

d'emplois, nous imposent de moderniser nos chantiers». Le souci de modernisation des entreprises de réalisation a, selon le ministre, par ailleurs, conduit le gouvernement à engager la restructuration de la SGP Indjab en cinq grandes entreprises régionales.

Ces nouvelles entreprises seront «implantées à Annaba, Alger, Oran, Ouargla et Béchar et leurs capacités de réalisation seront renforcées par de nouveaux équipements et l'acquisition d'unités industrielles de production de logement».

M. Tebboune a, par ailleurs, rappelé que «son secteur a lancé un appel pressant aux partenaires étrangers en vue de la réalisation d'investissements touchant à l'industrie du bâtiment».



La crise du logement à la fin de l'année 2013, le ministre a confirmé que sur la base d'une demande évaluée actuellement à près de 700 à 800 000 logements, ce défi pourra être aisément relevé «si l'on considère l'envergure des programmes prévus pour le prochain plan quinquennal et les dispositions de facilitation prises en faveur de l'auto construction dans les régions des hauts plateaux et du sud

MOHAMED AÏSSA L'A ANNONCÉ : «A cause de l'Islam radical, l'Algérie a perdu ses repères et ses référents authentiques»



**L'Algérie a perdu,
dans un contexte de
«révolution» au nom
de «l'Islam radical»,
ses repères et ses réfé-
rents authentiques
qu'il faudra retrouver,
a affirmé le ministre
des Affaires reli-
gieuses et des Wakfs,
Mohamed Aïssa.**

«Dans un contexte de révolution au nom de l'islam radical, nous avons perdu nos repères et nos référents authentiques. Nous avons oublié que nous appartenons à une civilisation qui a jailli de Cordoue et nous nous sommes retrouvés dans une pratique bédouine de la religion», a expliqué M. Aïssa dans un entretien paru mercredi dans le quotidien francophone El Watan.

Il a toutefois tenu à préciser que sa déclaration n'amoindrit en rien la vie bédouine, mais que l'Algérie appartient, a-t-il dit, à la Méditerranée, très proche de l'Europe, et a été «fortement influencée» par l'Andalousie.

«L'Algérie avait accueilli, a-t-il rappelé, ceux qui ont été harcelés par l'inquisition (menée par les Catholiques) en Espagne et qui sont venus avec leurs arts, leur savoir-faire, leur réflexion et leur philosophie».

Pour lui, «c'est ça l'Algérie qui a été contrainte à oublier ses jalons et ses repères», précisant que le ministère des Affaires religieuses doit «épousier» et «débalayer» ces référents, dans le cadre d'une démarche gouvernementale qui «poursuit l'objectif de développer et de promouvoir le référent religieux national».

Dans le même cadre, le ministre

a jugé important que la nation dans laquelle est inscrit «l'islam religion de l'Etat», comprenne que cet islam est «modéré», «catalyseur», qui «a uni (en Algérie) les Arabes et les non-Arabes, les gens de différentes couleurs et le Sud et le Nord».

«C'est cet islam que nous devons recouvrer. Nous devons retrouver ce que nous appelons dans notre jargon au ministère : l'islam référant national», a-t-il soutenu, précisant qu'il ne s'agit pas du maléfisme. «La maléfique de la société est une réalité, mais c'est celle qui permettait d'accepter l'ibadîth, le hanafisme durant la période ottomane et permet aujourd'hui de puiser dans l'effort de jurisprudence hanbalite, ce qui est bénéfique pour la société algérienne», a-t-il expliqué.

Au sujet d'une probable révision du contenu des programmes de l'éducation islamique, le ministre a rappelé que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a instruit son ministère et celui de l'Education nationale de revoir ensemble le contenu des programmes.

Il a précisé que jusque-là, enseigner l'éducation islamique formait un «pseudo mufti et non un musulman civil, modéré, patriote». «Les éducateurs renflouaient les élèves de connaissances avec des références discutables, car ne venant pas du référent national en raison de la période durant laquelle ces programmes ont été établis», a-t-il ajouté.

A propos de la fatwa et son organisation, le ministre est revenu sur sa proposition de créer une académie afin de mettre à nu les muftis auto-proclamés. «Je la conçois comme une académie et à ce moment-là ces muftis auto-proclamés découvriront qu'ils sont dépourvus de connaissance et de savoir et qu'ils sont uniquement des charlatans qui utilisent la religion à des fins mercantiles et politiciennes»,

a-t-il dit.

Il a ajouté que ces «muftis» sont facteurs de «blocage» contre toute solution qui développe l'Algérie en matière de prise en charge de la société.

«Ils décrètent telle ou telle loi illégale. Paradoxalement, ils justifient les fausses déclarations aux impôts, ils trouvent licites des pots-de-vin pour faire passer des valises», a-t-il indiqué, estimant qu'ils sont les «plus proches des barons de l'informel en Algérie».

Pour lui, la raison pour laquelle des Algériens se tournent vers les «prédicateurs», notamment étrangers, est due à «une gestion bureaucratique du culte chez nous. Ce qui a poussé les Algériens à croire qu'il existe deux islam en Algérie». «Un islam de l'officiel, celui du président de la République qu'il instrumentalise à des fins politiques et pour demeurer au pouvoir» et celui de «la résistance défendue malheureusement par ces charlatans», a-t-il expliqué.

«Nous n'avons qu'un seul islam, celui pratiqué par nos ancêtres. L'imam n'a pas à autoriser ou à interdire, sa mission est de donner des conseils, d'être un exemple de rectitude», a insisté le ministre. Sur les événements de Ghardaïa, M. Aïssa a indiqué que le différend n'est pas religieux mais d'ordre sociétal. Pour lui, les problèmes du foncier, du travail, des arouch et d'appartenance se superposent avec une «instrumentalisation malveillante dans une ambiance de haine».

«Sans citer de noms, il y a ceux qui se ressourcent au Yémen qui font une projection dans ce qui se passe à Ghardaïa, cela devient dangereux», a-t-il averti, précisant que le Malékite ou bien le Mozabite qui habitent à Ghardaïa sont des Algériens.

APS

LES HABITANTS DE SOUMAA (BLIDA) EN COLERE Coupure abusive d'électricité à Soumaâ

Par Sonia Belaïdi

Les habitants de la cité Aadl 865 logements de Soumaâ, wilaya de Blida n'ont du tout apprécié la coupure du courant électrique sur-

venue le 2 septembre dernier. En effet, ils ont été surpris par cette coupure sans aucune notification de la part des responsables de la Sonelgaz, d'autant plus que toutes leurs factures étaient payées. Pis encore, il a fallu recourir à

la direction de Blida pour obtenir réparation. Entre-temps, cet acte a eu des conséquences fâcheuses sur les locataires en cette journée de forte chaleur.

Une plainte a été déposée par les locataires du bâtiment N°02, au tri-

bunal de Boufarik, pour tous les préjudices causés. Toutes nos tentatives pour entrer en contact avec le chef d'agence Sonelgaz de Soumaâ sont restées vaines.

S. B.

TRANSPORT

Mise en service du téléphérique de Oued Keriche-Bouzaréah

Le téléphérique reliant les communes de Oued Keriche et Bouzaréah dans la banlieue d'Alger sur une longueur de 2,9 km et à une altitude de 360 mètres a été mis en service mercredi, a constaté l'APS sur place.

L'exploitation commerciale du téléphérique qui compte trois stations sur une distance de 2,9 km reliant les communes de Oued Keriche et Bouzaréah, en moins de 12 minutes, a eu lieu après une période d'essai de plus de deux mois.

La première journée d'exploitation de cette ligne a été marquée par une grande affluence des citoyens surtout lors de la matinée, car ayant bénéficié de la gratuité des tickets, sachant que le prix du ticket a été fixé à 30 DA.

Cette première journée s'est déroulée normalement et a connu une grande affluence des citoyens, a affirmé le directeur technique des téléphériques de la wilaya d'Alger, Boumediene Larbi, soulignant que l'arrêt enregistré mardi, après l'inauguration lundi par le ministre des transports Amar Ghoul de cette ligne, était dû à un essai technique.

Doté de 58 télécabines, le téléphérique assure toutes les conditions de sécurité, a rappelé la même source, soulignant le recours à un groupe électrogène en cas de panne ou de coupure électrique, pour assurer le retour des télécabines aux trois stations.

D'un coût de 2,5 milliards DA, l'exploitation de cette liaison était programmée initialement pour le mois de janvier puis fin juin dernier.

La direction de l'Entreprise Métro d'Alger (EMA) avait expliqué ce retard par un problème d'expropriation des riverains résidant sur le tracé du projet.

Le décret d'utilité publique n'a été publié qu'à la fin de 2011 alors que les travaux de génie civil avaient démarré en 2009.

ASSURANCES

Moins de 5% des activités commerciales sont assurés en Algérie

taux de pénétration du marché de la branche «assurances des activités commerciales» en Algérie est très en-dessous des potentialités existantes, ont indiqué mercredi à Alger des assureurs qui estiment à 2 à 5% le taux des opérateurs qui assurent leurs activités commerciales.

En termes de valeur, les assurances des activités commerciales ne représentent qu'un montant de 80 millions de DA sur un marché global estimé à plus de 4 milliards de DA, a souligné Abdelkader Leghlam, sous-directeur risques entreprises à Alliances Assurances lors d'une conférence de presse organisée par l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). Des représentants de plusieurs compagnies d'assurances, publiques et privées, ont regretté le manque d'intérêt des commerçants d'assurer leurs activités, ce qui fait que les capacités du marché sont très peu exploitées.

Selon Mahfoud Ziane Bouziane, chef de division des risques des particuliers et de professionnels à la Société nationale d'Assurance (SAA), les commerçants algériens n'accordent pas beaucoup d'importance à l'assurance de leur activité. D'après lui, sur un ensemble de 1,6 million de commerçants exerçant sur le territoire national, seulement 5% ont assuré leurs activités.

Les professionnels expliquent cela par le manque de conscience chez les commerçants, ce qui fait qu'en cas de dégâts et catastrophes, l'Etat seul prend en charge leur indemnisation.

«La notion du risque fait défaut chez les commerçants algériens. Ils ne se rendent pas compte des risques qui guettent leurs activités», déplore Abdelmalek Ben Laribi, représentant de la SAA. Selon ce responsable, beaucoup d'efforts avaient été consentis pour encourager ces commerçants à souscrire des polices d'assurance à travers notamment la signature de conventions entre les compagnies et des associations de professionnels, leur accordant des réductions importantes sur la souscription.

«Mais ces efforts restent insuffisants et les résultats sont insignifiants par rapport à la capacité du marché», a dit encore M. Ben Laribi. Interrogé sur l'éventualité de rendre obligatoire cette assurance pour les commerçants et l'impact qu'elle pourra apporter en terme d'augmentation du chiffre d'affaires de la branche, M. Djamel Belabab, représentant de l'Algérienne des assurances (2A), a estimé que «l'obligation n'est pas la solution, il faut plutôt sensibiliser ces commerçants».

En Algérie, la souscription des professionnels à l'assurance CAT-NAT (catastrophe naturelles) est obligatoire uniquement pour le secteur public (ordonnance n°90-07 du 26 août 1995).

De son côté, le secrétaire général de l'UGCAA, Salah Souilah a invité tous ses adhérents à la souscription aux assurances pour ce qu'elles représentent d'intérêt économique, social et préventif.

L'association œuvre dans ce cadre à sensibiliser les commerçants à travers des journées d'information, des conférences et activités dans toutes les régions du pays.

APS

M. FERROUKHI L'A DECLARÉ : «Création prochaine d'une carte pour les professionnels de la pêche»

Une carte professionnelle dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture sera créée prochainement, a déclaré mardi à Oran le ministre du secteur, M. Sid Ahmed Ferroukhi. Le ministre a annoncé au forum du groupe de presse «Ouest tribune» qu'un nouveau décret sera promulgué bientôt sur la création d'une carte pour les professionnels activant dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, «dans un pas visant à organiser la profession».

Cette opération contribuera à réduire les points négatifs surtout ceux liés à l'indisponibilité d'un mécanisme pour déterminer de manière précise les professionnels qui exercent dans un cadre légal.

Le détenteur de cette carte pourra exclusivement bénéficier des programmes de soutien et d'accompagnement à l'instar des dispositifs d'encouragement à l'investissement et de renouvellement des embarcations, selon M. Sid Ahmed Ferroukhi.

Le ministre a appelé les professionnels à adopter les capacités et les compétences nationales surtout dans domaine de la réparation navale soulignant que le Gouvernement s'attèle à concrétiser un ambitieux programme en matière de création et de rénovation des ateliers de réparation navale à travers le pays. Par ailleurs, le ministre a annoncé la promulgation du décret organisant la pêche artisanale et définissant les techniques et sites marins destinés à cette activité et les zones d'accostage des embarcations.

«Des sections spécialisées dans la pêche au corail seront créées dans les écoles et instituts de formation du secteur»

Des sections de pêche au corail seront créées dans les prochaines semaines au niveau des écoles et instituts de formation du secteur de la pêche, a annoncé mardi à Oran le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques. Invité au forum du groupe de presse «Ouest tribune», le ministre a souligné que des sections seront créées prochainement au niveau des écoles et des instituts de formation du secteur pour lancer la spécialité de pêche au corail qui s'appuie sur la plongée sous-marine, afin de développer cette activité et l'adapter aux cadres juridiques.

M. Sid Ahmed Ferroukhi a ajouté, dans ce sens, que le secteur s'est lancé, en collaboration avec les ministères des Transports et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, dans la préparation et l'organisation de l'opération de transfert des pratiquants de la plongée récréative vers la plongée professionnelle, soulignant que ceci nécessite la formation et le recyclage. Il a également indiqué que son département ministériel est en contact avec des instituts internationaux spécialisés sur le continent européen pour avoir leur assistance dans cette opération.

Le ministre a en outre souligné que l'organisation de la pêche au corail s'inscrit dans le cadre des axes de développement du secteur de la pêche et des ressources halieutiques au titre du quinquennat 2015-2019.

COMMERCE EXTÉRIEUR Vers la restauration des autorisations d'importation

Le ministre du Commerce, Amara Benyoumès a indiqué mardi à Alger que la révision prochaine de la loi sur l'importation et l'exportation prévoit la restauration d'autorisation d'importation pour protéger certains produits stratégiques. Dans le cadre de la révision de la loi sur l'importation et l'exportation dont le projet devrait être présenté prochainement au gouvernement, «on va introduire des licences d'importation automatiques et non automatiques», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse en marge d'une réunion d'évaluation de son secteur. Selon M. Benyoumès, ces licences vont constituer un outil législatif qui permet-

M. YOUSFI AFFIRME : «Les prix actuels du pétrole ne constituent pas une préoccupation particulière»

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a affirmé mardi à Alger que les prix du pétrole qui ont fortement dégringolé depuis juin «ne constituent pas une préoccupation particulière» pour les pays producteurs.

«Les niveaux actuels des prix ne constituent pas une préoccupation particulière dans les milieux pétroliers», a-t-il déclaré à l'APS. Selon le ministre, les fluctuations actuelles de prix sont attribuées aux mouvements des cours de monnaie et aux opérations boursières habituelles.

Néanmoins, il a assuré que les développements du marché pétrolier sont suivis «avec attention», soutenant que «les données disponibles indiquent que le marché ne dégagé pas de tension particulière, ni de déséquilibre significatif entre l'offre et la demande».

Le Sahara Blend, le brut de référence algérien, a chuté de près de six dollars en août à 100,86 dollars contre 106,74 dollars en juillet, impactée par



une abondance de l'offre et une baisse de la demande de pétrole, selon les chiffres rendus publics mercredi par l'Opep. En valeur, le Sahara Blend, considéré comme l'un des bruts les mieux cotés du panier Opep a perdu exactement 5,88 dollars en août, s'affichant également en baisse par rapport à la moyenne de prix enregistrée en 2013 à 108,35 dollars, a précisé l'Organisation des pays exportateurs de pétrole dans son rapport mensuel publié mercredi à Vienne.

Les 12 bruts de référence composant le panier Opep, ont perdu en août 4,86 dollars pour s'établir à 100,75 dollars, se-

lon les mêmes chiffres. La production de brut de l'Algérie est restée stable en août atteignant 1,202 million de barils par jour (mbj) contre 1,203 mbj en juillet.

Cette production aurait progressé de 22,500 bj à 1,289 mbj en août contre 1,167 bj en juillet, selon des sources secondaires citées par l'Opep.

Les prix du brut ont fortement dégringolé depuis juin, le Brent passant sous le niveau des 100 dollars le baril considéré comme idéal par les membres de l'Opep. La référence européenne du brut est même tombée lundi à un nouveau plus bas depuis juillet 2012, à 96,21 dollars le baril avant de rebondir mardi en fin d'échanges européens à 99,28 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres.

Les cours du pétrole coté à New York ont grimpé mardi de presque deux dollars, portés par une possible réduction de la production de l'Opep. Le secrétaire général de l'Opep Abdallah El-Badri, a en effet indiqué que «l'organisation pourrait réduire sa production de production pétrolière, de 500 000 barils par jour, à 29,5 millions».

L'Opep a maintenu en juin son plan de production à 30 mbj, rattaché à ce niveau depuis fin 2011. Sa prochaine réunion doit avoir lieu le 27 novembre dans la capitale autrichienne.

M. NECIB À PARTIR DE TEBESSA «Poursuivre les efforts de rationalisation de l'utilisation de l'eau»

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a appelé, mardi à Tébessa, à poursuivre la stratégie de rationalisation de l'utilisation de l'eau, mise en œuvre par l'Etat pour garantir la fourniture du précieux liquide aux populations.

Le ministre qui effectuait une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, a souligné que la concrétisation de cette stratégie passe également par un vaste programme de sensibilisation des citoyens, en particulier des agriculteurs.

Il a exhorté toutes les parties concernées, notamment les services agricoles, à prendre part à la mission de sensibilisation. Affichant sa satisfaction quant à l'évolution de l'irrigation des terres agricoles, passée de 35 à 50 % à l'échelle nationale durant les deux dernières années, M. Necib a affirmé que l'utilisation des eaux épurées pour l'agriculture est un autre axe important de la stratégie de rationalisation des ressources hydrauliques.



Il a toutefois insisté, s'agissant de la wilaya de Tébessa, sur l'importance d'une exploitation judicieuse des barrages et des puits d'autant qu'il est enregistré un recul de la pluviométrie et un amenuisement des eaux souterraines, ces dernières années, en plus de la diminution du volume stocké au barrage d'Aïn Dalia (Souk Ahras) qui alimente également les vilayats de Tébessa et de Guelma.

Le ministre a également indiqué qu'un programme d'urgence pour améliorer la dotation en eau potable des communes de Chréa, d'El

Kouif et d'El Meridj a été décidé pour un montant de 1,3 milliard de dinars. Le programme englobe la réalisation de quatorze nouveaux (14) forages à travers sept (7) communes et deux (2) puits profonds dans la commune de Negrine, ainsi que la réhabilitation du réseau d'alimentation d'eau potable (AEP) et des canalisations transférant les eaux depuis le barrage d'Aïn Dalia, a encore ajouté le ministre.

M. Necib a rappelé, dans ce contexte, que la réception et la mise en service du barrage Oued Mellègue, prévu en 2015, mettront un



tra de protéger certains produits stratégiques. Cette mesure intervient conformément aux objectifs des pouvoirs publics qui oeuvrent à réduire le niveau des importations et les transferts de la devise vers l'étranger. Elle (la mesure) ne sera pas en contradiction avec les engagements pris par l'Algérie avec ses partenaires étrangers, notamment dans le cadre des négociations pour son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le ministre a relevé, à ce titre, un manque de transparence dans l'octroi des autorisations d'importation de produits inscrits dans la liste grise. «Il faut clarifier l'octroi des autorisations à certains impor-

tateurs qui veulent importer des produits inscrits dans cette liste», a souligné le ministre, faisant remarquer que ladite liste concerne les produits pour lesquels la production nationale n'est pas suffisante. L'attribution de ces autorisations passe par une commission qui donne le feu vert à un importateur. «Cette démarche est subjective», a jugé M. Benyoumès qui s'est interrogé sur la manière de «déterminer qu'un produit est sur cette liste grise et comment doit-on décider des quantités qu'il faut importer», a-t-il ajouté. «Il faut que les délibérations de cette commission soient transparentes», a insisté le ministre.

APS

Renouvellement des structures du parti du FLN au sein de l'APN

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani, a exprimé son étonnement quant au nombre important de candidats aux élections pour le renouvellement des structures de sa formation au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN).

«Ce phénomène ne doit plus se répéter à l'avenir», a-t-il souligné alors qu'il présidait le vote pour le renouvellement des structures de son parti au sein de l'APN, précisant que celui qui se porte candidat doit au moins remplir certaines conditions qui l'habilitent à assumer la responsabilité qui lui sera attribuée, notamment en ce qui concerne l'examen des lois.

M. Saâdani a en outre précisé que «le temps où l'on comptait sur les personnes» pour accéder aux postes de responsabilité au sein du parti «est révolu» et que ceux qui comparent sur Saâdani, s'abusent, car ce dernier



partira comme sont partis ses prédecesseurs».

Il faut rester fidèle au parti et reprendre le travail en appliquant son règlement, a-t-il insisté.

S'agissant des appels à la dissolution du parlement sous prétexte qu'il est «incohérent», M. Saâdani a affirmé que ceux qui appellent à cela «font fausse route» car leur objectif «est de porter atteinte à l'image de l'APN pour l'éloigner des questions essentielles qui intéressent le pays», soulignant que les députés de son parti «ont prouvé qu'ils étaient plus soucieux de l'intérêt national car ils

sont issus du peuple et portent ses préoccupations».

Concernant le projet de révision constitutionnelle, le secrétaire général du FLN a précisé que sa formation a demandé qu'il ne soit pas soumis au référendum mais présenté aux deux chambres du parlement.

Répondant à une question d'un député sur la situation de M. Abdelaziz Belkhadem, M. Saâdani a déclaré que ce dernier «était secrétaire général et il est parti. Il ne représente plus rien dans les rangs du parti, et donc cette question est un non événement».

SAADANI : La prochaine Constitution conférera davantage de prérogatives aux assemblées élues, à l'Exécutif et à l'opposition

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani, a affirmé mardi à Alger que la prochaine constitution conférerait davantage de prérogatives aux assemblées élues, à l'appareil exécutif et à l'opposition. «Ces prérogatives mettraient fin aux dysfonctionnements entre institutions», a déclaré M. Saâdani qui avait présidé l'opération de vote pour le renouvellement des structures de son parti au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN). Dans ce contexte, M. Saâdani a rappelé que son parti avait proposé «de ne pas soumettre le projet de la nouvelle constitution à référendum et de le présenter uniquement aux deux chambres du parlement». Le vote pour le renouvellement des structures du FLN au sein de l'APN portait sur les postes de vice-présidents de l'APN (31 candidats), de présidents des commissions permanentes avec 33 députés candidats, vice-présidents de commission permanente (18 candidats) et de rapporteurs (17 candidats).



PARLEMENT

Renouvellement des structures de l'APN : l'Alliance de l'Algérie verte appelle au respect du règlement intérieur

Le groupe parlementaire de l'Alliance de l'Algérie Verte (AAV), a appelé à respecter le règlement intérieur de l'Assemblée populaire nationale (APN) et à donner une relative à sa demande relative à l'accès aux structures de l'APN avant l'expiration du délai accordé aux groupes parlementaires, indique mardi un communiqué du groupe.

Le groupe parlementaire de l'AAV a insisté sur la nécessité «de respecter le règlement intérieur de l'APN et des procédures juridiques relatives au renouvellement de ses structures», rappelant au prési-

dent de l'APN «la nécessité de respecter le règlement intérieur de l'Assemblée».

Le groupe parlementaire de l'AAV a dit appréhender que le retard dans la réponse à sa requête, ouvre la voie à «la remise en cause des procédures juridiques relatives à l'élection du bureau de l'Assemblée». Le groupe a par ailleurs exprimé sa position quant à l'accès aux structures de l'APN le 2 septembre 2014 suite à la convocation officielle de son président le 31 août dernier pour la tenue d'une réunion de consultation sur le renouvellement des structures

de l'APN. Il a rappelé que la réunion tenue le 2 septembre n'est parvenue à aucun accord sur les modalités de répartition des structures de l'APN sur les groupes parlementaires conformément à l'article 13 du règlement intérieur.

Il a en outre affirmé n'avoir reçu aucun procès-verbal de cette réunion de consultation ni de réponse de la part du président de l'Assemblée concernant les demandes de rencontrer le président du groupe parlementaire sur ce sujet. Le groupe parlementaire de l'AAV «croit» que les délais soient insuffisants pour finaliser les procédures ju-

ridiques prévues par l'article 13 du règlement intérieur. L'APN a procédé mardi au renouvellement annuel de ses structures à travers des élections au sein des groupes parlementaires. Le renouvellement concerne des postes des vice-présidents (au nombre de 9) et les bureaux des douze (12) commissions permanentes à travers des élections au sein des groupes parlementaires et la répartition des postes sur la base de la représentation proportionnelle» conformément aux dispositions du règlement intérieur de l'APN, notamment les articles 13 et 32.

de l'APN. Il a rappelé que la réunion tenue le 2 septembre n'est parvenue à aucun accord sur les modalités de répartition des structures de l'APN sur les groupes parlementaires conformément à l'article 13 du règlement intérieur.

Il a en outre affirmé n'avoir reçu aucun procès-verbal de cette réunion de consultation ni de réponse de la part du président de l'Assemblée concernant les demandes de rencontrer le président du groupe parlementaire sur ce sujet. Le groupe parlementaire de l'AAV «croit» que les délais soient insuffisants pour finaliser les procédures ju-

Le PT prépare «une mobilisation générale» contre les projets de lois relatifs à la santé et au travail

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a annoncé mardi à Alger «une mobilisation générale» avec la participation de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) contre les projets de lois relatifs à la santé et au travail qui constituent «un grand danger» pour la société et ses activités. Mme Hanoune a indiqué, lors d'une conférence de presse, qu'un «grand danger» guettait les Algériens. Danger qui, selon elle, «détruirait» tous leurs acquis arrachés au gouvernement. Il s'agit des projets de loi relatifs à la santé et au travail, a-t-elle précisé, annonçant que sa formation «reste mobilisée aux cotés de l'Ugta face à ce danger qui sert une certaine catégorie».

«Nous rejetons catégoriquement ces deux projets destructeurs», a-t-elle martelé, ajoutant qu'une grande bataille sera engagée et si nécessaire «une grève générale sera entamée».

Elle a souligné que son parti «attend à ce que le président de la République demande leur retrait».

La secrétaire générale du PT a estimé que les deux projets de loi «ne cadrent pas avec les engagements et décisions du président de la République». C'est «une machine qui détruit tous les acquis de l'indépendance et par conséquent de la guerre de libération», a-t-elle dit. Pour Mme Hanoune, le projet de loi relatif à la santé «détruit la gratuité des soins et ne garantit pas l'équité entre les citoyens». Elle s'est interrogée dans ce sens sur le sort des «4 millions d'Algériens qui ne sont pas affiliés à la caisse de sécurité sociale», soulignant que l'Etat veut «se désengager des hôpitaux en prélude à leur privatisation». Evoquant le projet de loi relatif au travail, la même responsable a indiqué qu'il a été élaboré pour détruire tous les acquis sans exception estimant qu'il contribuait à «la suppression de la protection sociale» et de «la référence constitutionnelle» citant à titre d'exemple l'autorisation du travail des enfants et la légalisation du travail illégitime. Mme Hanoune a souligné que ce projet de loi détruirait les travailleurs en tant que classe sociale organisée ce qui conduirait forcément, a-t-elle soutenu, à la disparition des syndicats, affirmant que ce projet de loi «accorde de nombreux droits au patronat et d'énormes engagements pour les travailleurs».

Par ailleurs, elle a affirmé que l'Algérie était en mesure d'écarteler toutes les intimidations émanant de l'étranger en renforçant le front social à travers la lutte contre la corruption et la bureaucratie. Mme Hanoune a félicité le Président Bouteflika pour les décisions prises récemment à savoir l'abrogation de l'article 87-bis et le retour au crédit à la consommation. Dans le même contexte, la porte-parole du PT a fustigé la position du patronat visant «le remplacement de l'article supprimé par un autre».

AIDE À LA POPULATION DE GAZA L'UGTA et le PT lancent un appel aux ouvriers internationaux

Le Parti des Travailleurs (PT) et l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) ont lancé un appel à toutes les organisations du mouvement ouvrier international pour satisfaire les aspirations vitales du peuple palestinien, a-t-on appris auprès des dirigeants de ce parti.

«L'Ugta et le PT qui organisent, en Algérie, la mobilisation ouvrière et populaire en défense de Gaza, s'adressent solennellement à toutes les organisations du mouvement ouvrier international, pour la satisfaction des aspirations vitales du peuple palestinien», lit-on dans un document remis à la presse en marge d'une conférence de presse de la secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune. Le PT et l'Ugta ont estimé qu'il ne peut y avoir de paix sans levée «inconditionnelle» totale et «immédiate» du blocus, sans la reconstruction des usines, des infrastructures et habitations détruites, ainsi que le droit notamment au travail, à l'électricité et à l'eau. «Il ne peut y avoir de paix (...) sans la libération des détenus dont 262 enfants, de nombreuses femmes et des personnes malades», est-il encore écrit dans le document. Selon eux, il est de la responsabilité en particulier des organisations du mouvement ouvrier du monde entier d'arrêter d'être le «bras complique de tous les gouvernements qui soutiennent Israël, son armée et leur folie meurtrière». Le même document rappelle que les peuples et les travailleurs du monde entier n'acceptent pas que la majorité des gouvernements occidentaux, puissent armer et soutenir Israël, «coupable d'un véritable génocide».

«Les travailleurs et les peuples n'acceptent pas que des nombreux gouvernements, notamment un certain nombre de régimes arabes dans le Moyen-Orient, se fassent les complices de ce crime contre l'humanité», a ajouté la même source. Pour les signataires de cet appel, les peuples et les travailleurs du monde sont saisis d'«horreur» face au massacre et aux destructions massives qu'Israël et son armée ont imposé à Gaza, en déchaînant contre lui un déluge de feu, 51 jours durant. Cette agression qui a commencé le 8 juillet dernier, a fait 2.150 morts, environ 12 000 blessés très gravement, 20.000 habitations détruites jetant 25% des habitants de Gaza à la rue. Toutes les infrastructures de base ont été détruites entraînant la destruction de 200 emplois a rappelé la même source.

PHARMACIE

Organisation du 3^e Salon international des fournisseurs de l'industrie pharmaceutique en Afrique du Nord



La troisième édition du salon international des fournisseurs de l'industrie pharmaceutique en Afrique du Nord «Maghreb Pharma expo 2014» se tiendra à Alger, apprend-on mardi auprès des organisateurs.

La rencontre qui se tiendra sous le haut patronage du ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, regroupera quelques 165 exposants de 23 pays sur 4600 m², indique la même source.

Qualifié de «plus grand salon de technologie pharmaceutique sur le continent», le Salon qui s'étalera sur deux jours portera notamment sur les ingrédients pharmaceutiques, les lignes de production, les conditionnements et le matériel de laboratoires.

La précédente édition de ce Salon s'était déroulée à Oran et a regroupé 153 exposants venus de 21 pays avec une forte représentation indienne. Le marché pharmaceutique algérien est considéré comme le second marché plus important en Afrique, soit 3 milliards de dollars.

Les autorités ont entrepris une démarche afin de développer l'investissement pour tous les projets qui visent à augmenter la part des médicaments produits localement pour répondre au besoin du marché national.

L'objectif du gouvernement algérien est d'atteindre un seuil de 70% de médicaments produits d'ici 2015, dont l'importance et le but de cette manifestation expliquent les organisateurs.

VENEZUELA

Doutes sur la capacité de l'Etat à payer sa dette



Les doutes se multiplient au Venezuela sur la capacité de l'Etat à honorer en octobre des échéances de dette de quasiment 6,5 milliards de dollars, soit un tiers des réserves de ce pays pétrolier asphyxié par le manque de devises et l'inflation. Entre les bons souverains et ceux émis par la compagnie pétrolière publique PDVSA, le pays devra verser 6,44 mds USD, un tiers de ses réserves de 20,8 milliards, dont 70% sont constituées de stocks d'or, alors que les cours du métal jaune sont en chute libre. Le gouvernement du président Nicolas Maduro pourrait toutefois trouver une bouffée d'air en piuchant dans ses fonds parallèles non-inscrits au budget de l'Etat, qui atteignent 9,3 milliards, selon l'économiste Asdrubal Oliveros, du cabinet Ecoanalítica. La Banque centrale du Venezuela (BCV) a reconnu que ses réserves internationales avaient fondu d'un quart ces 18 derniers mois, et l'absence de mesures économiques, attribuée par des observateurs à l'influence du secteur radical dans le gouvernement socialiste du successeur de Hugo Chavez, alimente les doutes sur la capacité du pays à faire face à ses obligations.

APS

ÉCONOMIE

AGRICULTURE

Le nombre de personnes affamées dans le monde réduit de 100 millions en dix ans

Le nombre de personnes affamées dans le monde a diminué de plus de 100 millions au cours des dix dernières années et de plus de 200 millions depuis 1990-92 à environ 805 millions de personnes souffrant de la faim, souligne la FAO dans son rapport annuel sur la faim dans le monde.



Le document intitulé "L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde (SOFI 2014) dont l'APS a obtenu une copie," confirme une tendance positive qui a vu "le nombre de personnes affamées dans le monde diminuer de plus de 100 millions au cours des dix dernières années et de plus de 200 millions depuis 1990-92".

Le rapport est publié chaque année conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM) précise que "805 millions de personnes, soit un être humain sur neuf, souffrent encore de la faim".

La tendance générale au recul de la faim dans les pays en développement signifie que l'un des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) consistant à réduire de moitié la proportion de personnes sous-alimentées d'ici à 2015 est à portée de main, indique le rapport. 63 pays en développement ont atteint l'objectif en question et six autres sont en voie de l'atteindre d'ici à 2015.

"C'est la preuve que nous pouvons remporter la guerre contre la faim et cela devrait inciter les pays à aller de l'avant avec l'aide de la communauté internationale selon leurs besoins", écrivent les chefs des trois organisations précitées, José Graziano da Silva, Kanayo F. Nwanze et Ertharin Cousin.

SOFI 2014 note que l'accès à la nourriture s'est nettement et rapidement amélioré dans les pays qui ont connu une croissance économique générale, notamment en Asie du Sud-Est et de l'Est. L'accès à la nourriture s'est également amélioré en Asie du Sud et en Amérique latine. Toutefois, en Afrique subsaharienne, plus d'une personne sur quatre restent chroniquement sous-alimentées, alors qu'en Asie, région la plus peuplée du monde, se concentrent la majorité des affamés, soit 526 millions. Une Conférence internationale sur la nutrition en novembre Les chefs des trois agences d'aide font, d'autre part, observer que sur les 63 pays ayant atteint l'OMD, 25 ont également atteint l'objectif plus ambitieux du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) consistant à

réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées d'ici à 2015.

Etant donné le nombre toujours inacceptable de personnes sous-alimentées dans le monde, les chefs des trois agences d'aide soulignent la nécessité de renouveler l'engagement politique à lutter contre la faim et le transformer en actions concrètes.

Ils se félicitent de l'engagement pris en juin 2014, lors du Sommet de l'Union africaine, d'éradiquer la faim sur le continent africain d'ici à 2025.

Les conclusions et les recommandations du SOFI 2014 seront examinées par les représentants des gouvernements, de la société civile et du secteur privé lors de la réunion du Comité de la sécurité alimentaire mondiale qui se tiendra du 13 au 18 octobre prochain au siège de la FAO à Rome.

Le rapport sera également au centre de l'attention lors de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition qu'organise la FAO du 19 au 21 novembre prochain en son siège à Rome conjointement avec l'Organisation mondiale de la santé.

INDUSTRIE

200 exposants participeront au salon international «Alger industries 2014»

Quelque 200 exposants nationaux et étrangers prendront part au 8^e salon professionnel international de l'industrie «Alger industries 2014» qui se déroulera du 23 au 26 septembre au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs.

Cette manifestation économique, organisée par la société Batimatec Expo en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Marseille Provence (France), vise à «contribuer à une meilleure connaissance de l'industrie algérienne et des efforts entrepris pour son développement et sa réorganisation», ont-ils souligné. Parmi les exposants nationaux, dix huit (18)

grandes entreprises publiques économiques seront présentes. La participation étrangère sera représentée notamment par la France, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Pologne, l'Autriche et l'Egypte, a-t-on précisé.

Les principaux secteurs d'exposition d'«Alger industries 2014», qui occuperont une superficie de plus de 2 000 m², sont les équipements pour l'industrie, l'électricité, l'électronique, l'automatisation, la sécurité industrielle, la protection de l'environnement (Eco industrie) ainsi que la sous-traitance et les services.

L'exposition regroupera notamment des décodeurs (donneurs d'ordres) et opérateurs économiques des secteurs pu-

blics et privés, des chefs d'entreprises, des investisseurs, des fabricants d'équipements, des bureaux d'études, de conseils et d'expertise ainsi que des entreprises de réalisation et des banques et assurances.

En marge du Salon, un cycle de conférences-débats sera animé par l'Institut national de la productivité et du développement industriel (Inped) sur le thème «l'entreprise au cœur de notre projet pédagogique».

Le ministère de l'Industrie et des Mines en partenariat avec l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) et le Centre d'études et de services technologiques

de l'industrie des matériaux de construction (Cetim) consacrera une journée pour les services d'appui à l'industrie comme l'ingénierie, la bourse de partenariat et la qualité.

Pour ses organisateurs, «Alger industries 2014» s'attachera surtout à faire connaître la nouvelle stratégie algérienne de développement industriel inscrite dans le programme quinquennal (2015-2019).

Il s'agit notamment de la restructuration du secteur public marchand industriel et l'amendement de la loi relative à la promotion de l'investissement pour consacrer la liberté de l'acte d'investir et faciliter la création d'entreprises.

L'ÉCOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE DE CONSTANTINE

Un nouveau fleuron voué à l'excellence

L'Ecole nationale polytechnique de Constantine (Enpc) qui a accueilli, il y a une semaine, ses premiers étudiants, entend s'imposer en tant que pôle d'excellence dans le giron de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Algérie.



Crée par décret exécutif daté du mois de novembre 2011, l'Enpc compte 118 étudiants «triés sur le volet» car ayant dû passer deux années dans différentes écoles préparatoires et réussir le concours national d'entrée aux grandes écoles supérieures, explique son directeur, le Pr Djamel Hamana. Ce responsable affirme aussi que la répartition des étudiants sur les quatre départements et les huit spécialités, basée sur le classement au concours et les vœux de chacun, a satisfait 80% des inscrits.

Chacun des départements, en l'occurrence le génie mécanique, le génie des procédés, l'électronique, électrotechnique et automatique (EEA) et le génie des matériaux, comprend un maximum de 30 étudiants, l'enjeu étant d'assurer une formation «de très haut niveau, à même de permettre aux futurs ingénieurs de prendre en charge les problèmes qui se posent dans les divers domaines

qui les concernent et assurer à notre pays le développement escompté», souligne le Pr Hamana.

Les élèves-ingénieurs de l'Enpc, de par la situation de leur établissement dans l'enceinte de l'université Constantine 3 (nouvelle ville universitaire d'Ali-Mendjeli), disposent, entre autres, de 4 000 places pédagogiques, de 7 amphithéâtres, d'une bibliothèque de 300 places, d'une salle de conférences, de 40 salles de travaux pratiques et de 14 halls technologiques dont la superficie varie de 300 à 5 000 m².

Selon le directeur de l'Enpc, les cours sont assurés par 25 enseignants, «tous connus pour la qualité de leurs travaux scientifiques publiés dans les revues internationales de haut niveau», parmi lesquels 8 professeurs et 18 maîtres-assistants, aidés par des enseignants associés.

L'ENPC où un cinquième département, celui du génie civil, ouvrira ses

portes en septembre 2015, va disposer de cinq plateaux technologiques qui seront mis à la disposition de ses élèves-ingénieurs pour réaliser leurs mémoires «originaux et de haut niveau scientifique». Des plateaux technologiques qui profiteront également, selon le Pr Hamana, aux chercheurs de l'Enpc, de toutes les universités algériennes, ainsi qu'à ceux du secteur économique.

La création de l'Enpc, second établissement du genre après l'Ecole polytechnique d'El Harrach, traduit, d'une part, la détermination des pouvoirs publics de faire de la ville d'Ibn Badis un pôle de premier plan pour la science et la recherche, et exprime, d'autre part, la volonté de l'Algérie de former des hommes capables de relever le défi du développement et de répondre aux exigences nées de la vitesse fulgurante des évolutions technologiques de par le monde.

PROGRAMME «AQUA-PÊCHE 2020»

700 projets proposés par les professionnels à Aïn Témouchent

Près de 700 projets portant développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent, ont été proposés par les professionnels dans le cadre du programme «Aqua-pêche 2020» initié par le ministère de tutelle, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques.

Ces propositions ont été formulées, lors des rencontres regroupant les professionnels du secteur à Bouzедjar et Beni Saf, où sont implantés les deux ports de pêche de la wilaya, rappelle-t-on.

Organisées par la direction du secteur, la chambre de pêche et d'aquaculture, ces rencontres ont insisté sur trois volets importants pour cette action de développement, à savoir, l'acquisition et le renouvellement des unités de pêche, l'investissement en aquaculture et enfin

l'investissement d'accompagnement.

Pour le premier volet, pas moins de 547 projets ont été avancés, dont l'acquisition de nouvelles unités de pêche artisanale (100), renouvellement des unités de pêche (134), réhabilitation des unités de pêche (15), crédit de campagne (150), projets d'aquaculture (21) et projets de soutien (127).

Un projet de conchyliculture, trois autres pour la réalisation de fermes d'élevage de poissons d'eau douce en étangs et 17 autres pour la pisciculture marine en cages flottantes, figurent dans le second volet.

Enfin, dans le troisième volet, on retiendra l'acquisition de deux camions ateliers, 19 camions frigorifiques, 95 motocycles isothermes, un centre de sécurité maritime, un atelier de mécanique générale et de soudure et une salle de navigation pêche.

Le programme «Aqua-pêche 2020», basé sur le bilan du quinquennat

ries, ainsi que trois unités de vente de matériels de pêche.

Par ailleurs, la direction chargée du secteur souligne la wilaya va lancer un programme d'équipement public conséquent. Portant sur une dizaine d'opérations, celui-ci permettra aux professionnels de disposer d'une zone d'activités à S'béat, une halle à marée à Bouzedjar, une annexe de l'agence nationale du développement durable de la pêche à Aïn Témouchent et des antennes de pêche avec logements d'astreinte à Beni Saf et Oualhaqa.

A ces projets, s'ajoutent des actions prévues à l'école de pêche de Beni Saf, notamment, la réalisation d'un centre de sécurité maritime, un atelier de mécanique générale et de soudure et une salle de navigation pêche.

D'autres rencontres sont programmées dans ce même cadre pour recueillir le maximum de recommandations pratiques à même de contribuer au développement du secteur, notamment celle du 19 octobre qui verra la participation de représentants du ministère de tutelle.

APS

**LA VOIE AUTOROUTIÈRE AHNIF (BOUIRA-BEJAIA)
Les «pénétrantes» seraient-elles «impénétrables» ?**

Arslan-B.

«Bras de fer», entêttement, polémique, controverse et tourniquets semblent, à priori, constituer les signes particuliers du « dossier »

Et pour cause : Aux obstacles naturels et infrastructuraux que sont les grands écoulements (Oueds Soummam, Sahel, M'guir et Armacine) et les chemins de fer vient se greffer la tenace et sempiternelle « opposition » de nombreux propriétaires terriens à la cession à l'Etat de leurs terrains pour utilité publique (expropriation). Et ce sont 16 communes situées sur le tracé du projet qui sont concernées par l'épineuse et exaspérante question de l'expropriation, apprend-on. En fait, il s'agit moins d'un refus obstiné et gratuit à « lâcher » leurs loipins de terre que de la contestation inébranlable chez certains des « opposants » du prix du mètre carré tel que fixé par les pouvoirs publics. L'obstacle « humain », pourtant, était sur le point d'être définitivement « désintégré » au grand soulagement de toutes les parties, nous a-t-on confié, notamment lorsque des responsables (et pas des moindres) de l'Etat avaient sans ambages reconnu le caractère plutôt dérisoire du montant des indemnisations, autrement dit le prix au mètre carré, et que les pouvoirs publics étaient disposés à réviser ce dernier sur une base équitable de sorte qu'aucun propriétaire terrien ne se sente lésé. « Il y aura un prix juste et honnête pour le mètre carré à céder à l'Etat pour la réalisation sans encombre du projet de la pénétrante... », promettait-on ça et là. Pour l'instant, il n'en est rien. M. Abdelkader Kadi , ministre des travaux publics, lors de sa brève escale à Béjaïa samedi 13 septembre 2014 dans le cadre, précisément, de l'inspection de l'état des travaux côté Amizour ayant été jusqu'à dire qu'« il restait toujours le recours à la justice pour ceux que le montant des indemnifications n'arrange pas ». En tout état de cause, il va bien falloir un jour récupérer ces terrains privés dans l'intérêt de la viabilité du projet, en espérant que les pouvoirs publics sauront en effet faire montre de compréhension et du sens de la justesse et de l'équité à l'endroit des propriétaires terriens disposés à coopérer. En attendant, ceux d'entre eux qui ont fini par se plier à l'expropriation (car il y en a) trouvent exaspérant de ne pas encore avoir pris possession de leurs arrêtés d'expropriation, un document qui leur permettra de percevoir leur dû. Pour que la pénétrante devienne enfin, un jour, «pénétrable»...

Quelques indications techniques et autres caractéristiques du projet

Il s'agira d'un trajet de 100 km entre Béjaïa et Aïnif (Bouïra), dont 86 kms en territoire de la wilaya de Béjaïa, un parcours sur lequel seront réalisés 46 ouvrages d'art, parmi ceux-ci 16 viaducs (d'une longueur, chacun, de plus de 200m). Le linéaire total de ces ouvrages d'art est de 10 000m, tandis que le nombre d'échangeurs dénivelés est de 06, dans le projet. Il faut en outre savoir que ce projet grandiose (la pénétrante autoroutière) requiert la réalisation d'un tunnel et pas des moindres pour traverser la montagne de Sidi Aïch, tunnel qui consistera en un bi-tube de 1,1 km de long et 03 voies par sens de circulation (2 x 3 voies). Dans la partie du document traitant des caractéristiques géométriques du projet, il est fait mention d'une vitesse de référence de 100 à 120 kms, une largeur de la plateforme de 32 m et d'une surface affectée de 600 ha (hypothèse de 60 m de largeur de la bande). Volet réseau routier intercepté par le tracé de la future pénétrante (Béjaïa-Bouïra), les axes concernés sont la RN09, évitement de Béjaïa (RN12, RN 75), les RN 106 et 05, les CW (Chemins de wilaya) 21A, 12, 141 et 11. Ainsi que nombre de chemins communaux et autres pistes agricoles. Ce sont également 07 échangeurs qui sont prévus pour le tracé optimal du présent projet. Mais le trajet (100 km) est partagé de grands écoulements, qui sont l'Oued Soummam, les Oueds Sahel, M'guir, Armacine, tout comme il fallait tenir compte aussi de l'existence de chemins de fer et ceux projetés. Pour «surmonter» ces obstacles naturels et infrastructuraux nécessaires, il a donc été prévu la réalisation d'ouvrages d'art, dont, notamment, 16 viaducs d'une longueur totale de 08 km environ.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 15 morts et 49 blessés en deux jours



Quinze (15) personnes sont mortes et 49 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant les deux derniers jours à travers le territoire national, selon un bilan de la direction générale de la Protection civile rendu public mercredi. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Laghouat avec huit (8) personnes décédées et une autre blessée suite à une collision entre 2 véhicules légers survenue sur la RN 1 au nord de la ville de Bellil (commune de Hassi R'mel). Par ailleurs, les agents de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 17 incendies de forêts et 8 incendies de maquis avec une surface parcourue par les flammes estimée à 65 hectares de forêts et 36 hectares de maquis ainsi qu'un incendie de récolte avec la perte de 7.000 bottes de foin brûlées.

PROTECTION CIVILE 2459 interventions en 48h

Durant la période du 16 au 17 septembre 2014 arrêté ce matin à 8h 00, les unités de la Protection civile ont enregistré 2 459 interventions, dans les différents types d'intervention pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, dispositif de sécurité, etc. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 9 ayant causé le décès à 15 personnes sur les lieux d'accidents et 49 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Laghouat avec 03 personnes décédées et 01 autre blessée suite à une collision entre 02 véhicules légers, survenue sur la RN n°1, au nord de la ville de Bellil, commune de Hassi R'mel. En outre, les agents de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 17 incendies de forêts et 08 incendies de maquis avec une surface parcourue par les flammes estimée à 65 hectares de forêt et 36 hectares de maquis ainsi que 01 incendie de récolte avec la perte de 7.000 bottes de foin brûlées. Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya de Skikda sont intervenus pour l'évacuation vers l'hôpital de Tamalouz, d'une 01 personne décédée asphyxiée et 04 autres incommodées par gaz toxique émanant d'une motopompe à l'intérieur d'un puits, au village el Betha, commune d'Aïn Kechera.

M'SILA La foudre tue un berger à M'Djadel

M.B.

Les habitants du village Ouajh El Batane, situé dans la communauté de M'Djadel, au sud de M'Sila, sont dans la consternation. N. Aïssa, un berger, âgé de 20 ans, a été foudroyé en fin de la journée du lundi dernier. Se-

lon des sources dignes de foi, la victime se trouvait en plein champ avec son troupeau, au moment où la forte pluie, arrosait abondamment cette localité.

Au crépuscule, les têtes sont retournées à la maison, sans le berger. Ainsi, ses proches parents sont partis aussitôt à sa recherche.

SÉTIF Saisie par la gendarmerie ationale de 86 kg de kif traité

Azzedine Tiouri

Agissant sur information, au cours de la semaine dernière, les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Sétif, ont arrêtés K.S, âgé de 43 ans, et sa compagne, T.R. 21, âgée de 21 et son fils, K.A, âgé de 16, demeurant dans la wilaya de Batna, qui ont fait l'objet d'une surveillance accrue.

Ces malfaiteurs, des repris de justice, ayant des antécédents judiciaires, impliqués dans diverses affaires de drogue, circulaient avec de faux papiers d'identité. Après un accident survenu à ces derniers sur la RN 77, circulant à bord d'une voiture, de marque Kia Picanto, il a été découvert par les gendarmes, à dix mètres de l'incident, 60 paquets de kif traité, d'un poids total de 30 kg dissimulés dans du parpaing pour construction par la campagne du chef de bande juste après le sinistre,

peu avant son transport vers l'hôpital. Après une minuscule enquête, les gendarmes sont arrivés à déterminer l'adresse de son complice qui fut arrêté dans la cité Sakhri, dans la ville d'El Eulma. Après perquisition de son domicile, suite mandat délivré par le parquet de cette ville, les enquêteurs ont découvert un autre lot de 56 kg de kif traité, dissimulés à l'intérieur d'un entrepôt et un permis de conduire falsifié. Lors de son interrogatoire, le dealer avait déclaré que cette cargaison appartenait à deux autres trafiquants de drogue de la wilaya de Batna, à savoir S.B, dit Slimane, âgé de 32 ans et T.M., âgé de 26 ans.

Après mandat rogatoire du procureur de la République, l'affaire ayant des ramifications jusqu'à Batna, les gendarmes ont étendu leur compétence jusque dans cette wilaya pour perquisitionner les domiciles des deux premiers suspects à savoir K.S et T.R. et les



deux autres nouveaux complices, T.M et S.B, en utilisant les appareillages des techniques modernes. Il a été découvert chez le nommé Slimane, un pistolet de type Malakoff, des cartouches de fusil de chasse, une somme d'argent de 50 millions de centimes, d'une autre somme en devises de 1 300 euros, 5 dinars tunisiens, diverses clés de voitures, divers appareils téléphoniques mobiles etc. L'enquête a déterminé qu'il y avait aussi deux autres complices dans cette affaire, à savoir, F.K. âgé de 35 ans et S.A, âgé de 38 ans, impliqués dans le trafic d'armes.

Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal d'El Eulma, tous les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt. Le jeune mineur, K.A, âgé de 16 ans a été relaxé.

TLEMCEN 3 morts et 22 blessés dans 2 accidents de la circulation

Trois personnes ont trouvé la mort et 22 autres ont été blessées dans deux accidents de la circulation survenus mardi à Tlemcen, a-t-on appris mardi de la cellule d'information de la direction de la Protection civile de la wilaya.

Le premier accident s'est produit sur la route nationale RN 99 reliant M'zougha à El Bouhi dans la daïra de Sidi Djillali suite à une collision entre un véhicule léger et un bus de transport.

Un jeune âgé de 18 ans est mort dans cet accident et 21 autres per-



sonnes ont également été blessées dans cet accident et transférées vers l'hôpital de Sebdou et le CHU de Tlemcen.

Le deuxième accident, survenu sur l'autoroute est-ouest suite au dérapage d'un véhicule, a causé la mort de deux personnes décédées sur place alors qu'une 3^e personne y a été grièvement blessée. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et circonstances de ces deux accidents.

TIZI-OUZOU

Vers la réalisation de 10 postes avancés de la Protection civile

Dix (10) projets de postes avancés de la Protection civile ont été inscrits à la réalisation au profit de zones semi-urbaines et rurales de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris mercredi auprès de la direction du secteur.

Inscrits au titre du programme d'investissement 2013 du secteur, ces projets prévus à la réalisation à moyen terme, visent l'amélioration de la couverture des zones d'habitation mitoyennes aux forêts

en moyens d'intervention et d'assistance de la Protection civile, a indiqué à l'APS le chef du service administration, Khalidoun Amar.

«Leurs prestations profiteront aux populations des communes de Tadmaït, Akbîl, Tizi-Rached, Maatka, Aghrib, Souamaa, Idjer, Yakourène, Beni Yenni, ainsi que du village Redjaouina de la commune de Tizi-Ouzou», a-t-il ajouté. Ce responsable a, également, fait part du para-

chèvement des procédures administratives inhérentes à ces projets, dont l'implantation est programmée sur des assiettes foncières de 1 500 m² chacun, dans l'attente de la finition de leurs études techniques actuellement en cours, signalant, en outre, le lancement d'une opération de recrutement en vue du renforcement des ressources humaines du secteur en nouveaux éléments.

ACCIDENT PRÈS DE LAGHOUAT

Le bilan s'alourdit à 9 morts

Le bilan de l'accident survenu mardi après-midi sur la RN-1, au sud de Laghouat, s'est alourdi à 9 morts, a-t-on appris mercredi auprès de la Protection civile.

Les deux personnes blessées dans ce tragique accident, un homme et une femme, ont succombé à leur blessure, l'un lors de son évacuation, et l'autre au niveau de l'établissement public hospitalier Hmida Benadjila à La-

ghouat, a-t-on précisé.
Sept personnes (3 hommes, deux femmes et 2 enfants) avaient péri sur le coup, lors d'une violente collision entre deux véhicules touristiques survenue mardi après-midi au lieudit Nili, à une cinquantaine de kilomètres au Sud de Laghouat, selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de l'accident.

APS

Le SG de l'ONU réclame une réponse exceptionnelle à l'épidémie d'Ebola

Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a appelé la communauté internationale à prendre des mesures exceptionnelles face à l'épidémie d'Ebola qui a tué plus de 2 400 personnes en Afrique de l'Ouest.

«Ebola est une crise exponentielle qui exige une réponse mondiale exceptionnelle», a déclaré M. Ban lors d'une conférence de presse mardi au siège de l'ONU à New York.

Selon lui, les contributions annoncées jusqu'à présent sont insuffisantes eu égard de l'ampleur de la situation. «Nous avons beaucoup de choses à faire pour fournir les services sanitaires, la nourriture, l'eau, l'assainissement et les fournitures nécessaires», a-t-il souligné.

Le chef de l'ONU n'a pas manqué également de relever le problème des restrictions imposées au trafic aérien. «Nous ne pouvons pas laisser les interdictions concernant les voyages et les transports nous ralentir. Nous devons isoler les personnes touchées par Ebola, pas les pays qui se battent pour surmonter l'épidémie», a-t-il souligné.

«Il ne s'agit pas seulement d'une crise sanitaire. L'épidémie a des conséquences humanitaires, économiques et sociales graves qui pourraient se propager au-delà des pays touchés», a-t-il ajouté.

«Nous devons être aussi audacieux et courageux que ceux qui se battent sur la ligne de front de la maladie. C'est pourquoi, dit-il, l'Organisation des Nations Unies sera au centre de l'intervention pour lutter contre l'épidémie».

M. Ban Ki-moon a rappelé que le Conseil de sécurité tiendra une réunion d'urgence jeudi sur Ebola, au cours de laquelle la directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Margaret Chan, et lui-même présenteront le programme d'action internationale pour contenir cette menace.

C'est dans ce sens aussi que l'Assemblée générale des Nations unies tiendra une réunion de haut niveau sur les besoins des populations et des pays touchés par Ebola.

L'épidémie d'Ebola continue de se propager en Afrique de l'Ouest avec près de 5 000 personnes infectées et plus de 2 400 morts en Guinée, au Libéria, au Nigeria, au Sénégal et en Sierra Leone, selon des chiffres de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

La Chine déploie un laboratoire mobile en Sierra Leone

Le gouvernement chinois a décidé de déployer un laboratoire mobile et une équipe de 59 experts en Sierra Leone, en appui à la riposte contre l'épidémie Ebola, a déclaré mardi l'ambassadeur chinois en Sierra Leone.

Leone Zhao Yanbo. D'après M. Zhao, l'équipe, constituée de 30 médecins et 29 techniciens de laboratoire, arrivera mercredi en Sierra Leone et y séjournera pendant six mois.

Le laboratoire mobile, fourni par le Centre de contrôle et de prévention des maladies chinois, et les 30 médecins seront déployés à l'Hôpital de l'amitié sino-sierra-leonaise à Jui, à une trentaine de kilomètres à l'est de Freetown, capitale de la Sierra Leone.

Il s'agit du troisième convoi d'aide humanitaire de la Chine à la Sierra Leone depuis l'apparition du virus Ebola, a déclaré l'ambassadeur chinois aux journalistes.

Au total, le gouvernement chinois a consacré environ 40 millions de dollars à l'aide à la Sierra Leone depuis la découverte de cette maladie en mai dernier.

APS

DIABÈTE L'usine de Oued Aïssi de Tizi Ouzou entamera la production d'un nouveau médicament en 2015

L'usine de Oued Aïssi (Tizi Ouzou) relevant des laboratoires Novo Nordisk entamera la production d'un nouveau médicament pour diabétiques en 2015, a révélé mercredi à Vienne (Autriche) le nouveau président-directeur général de Novo Nordisk Algérie, Peter Ulvsjøld.

L'usine de Oued Aïssi qui produit la Metformine dans le cadre du partenariat algéro-danois entamera prochainement la fabrication du Novoformine, a déclaré M. Ulvsjøld à l'APS en marge de la 50ème réunion annuelle de la session de l'Association européenne pour l'étude du diabète (EASD) qui se tient à Vienne du 15 au 19 septembre.

Créée en 2006, cette usine est gérée à 100 % par des compétences algériennes et est actuellement en cours d'équipement pour la fabrication de la Novoformine l'année prochaine, a-t-il indiqué,



qualifiant la fabrication de ce nouveau médicament de «nouveau jalon» dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et les laboratoires danois Novo Nordisk.

Actuellement, l'usine produit 30 millions de boîtes de Metformine, a-t-il précisé. Après satisfaction des besoins du marché national, l'usine «exportera vers d'autres pays africains», a-t-il ajouté. Concernant le partenariat avec le groupe Saïdal pour la fabrication de l'insuline, M. Ulvsjøld a fait savoir que ce produit qui sera fabriqué par l'usine de Constantine sera commercialisé l'année pro-

chaine sur le marché national. Au début, l'usine produira 10 % d'insuline classique avant de passer à la fabrication de l'insuline moderne en 2016. S'agissant du partenariat avec le ministère de la Santé, de la population et la réforme hospitalière, le responsable a cité le projet d'une clinique mobile qui a sillonné depuis son lancement en 2011 plusieurs wilayas du pays. Elle a pour objectif le diagnostic précoce et la sensibilisation au diabète. M. Ulvsjøld s'est dit disposé à poursuivre la concrétisation des projets convenus avec le gouvernement algérien.

PRESCRIPTION D'ANTIBIOTIQUES Nouvelles mesures prises par rapport à la pénicilline

Par Sonia Belaïdi

Dans le cadre de la réévaluation du rapport bénéfice-sécurité d'emploi des pénicillines du groupe M, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssps) a pris les décisions suivantes, à savoir le retrait du marché de spécialités à base d'oxacilline orale et la suppression du recours à la voie intramusculaire des spécialités à base d'oxacilline et de cloxacilline à compter du 23 mai 2011.

Il a aussi été décidé le maintien de la voie intraveineuse pour l'oxacilline et la cloxacilline, avec révision de leur schéma posologique et la cloxacilline par voie orale, uniquement dans le traitement des infections cutanées peu sévères.

Il a en effet été démontré

que les recommandations posologiques actuelles exposaient à des sous-dosages avec risques d'échecs, notamment pour les infections potentiellement graves tout en favorisant l'antibiorésistance.

Pour obtenir le niveau de concentration d'antibiotique requis pour être efficace dans le traitement des infections considérées, des augmentations posologiques étaient nécessaires.

Compte tenu des spécificités pharmacocinétiques, des spécialités disponibles et des contraintes liées aux voies d'administration n'ont pas pu être possibles dans toutes les situations.

L'Afssps annonce aussi sur son site internet qu'elle a jugé le bénéfice/risque de l'oxacilline par voie orale et la cloxacilline par voie intraveineuse défavorable du fait

de leur efficacité jugée insuffisante et a donc retiré les autorisations de mise sur le marché des spécialités correspondantes.

L'Afssps précise qu'elle a pris les décisions suivantes dans le cadre de la réévaluation du rapport bénéfice-sécurité d'emploi des pénicillines du groupe M.

Il a donc été décidé le retrait du marché de spécialités à base d'oxacilline orale et suppression du recours à la voie intramusculaire des spécialités à base d'oxacilline et de cloxacilline à compter du 23 mai 2011.

Par contre, il est question du maintien de la voie intraveineuse pour l'oxacilline et la cloxacilline, avec révision de leur schéma posologique et la cloxacilline par voie orale, uniquement dans le traitement des infections cutanées peu sévères.

peu sévères.

«Il a en effet été démontré que les recommandations posologiques actuelles exposaient à des sous-dosages avec risques d'échecs, notamment pour les infections potentiellement graves tout en favorisant l'antibiorésistance», lit-on dans le rapport.

Pour obtenir le niveau de concentration d'antibiotique requis pour être efficace dans le traitement des infections considérées, des augmentations posologiques étaient nécessaires. Compte tenu des spécificités pharmacocinétiques des spécialités disponibles et des contraintes liées aux voies d'administration, elles n'ont pas pu être possibles dans toutes les situations»; précise enfin l'autorité sanitaire.

Un don de 105 millions de dollars de la Banque mondiale pour lutter contre Ebola

La Banque mondiale a annoncé un don de 105 millions de dollars pour stopper la propagation du virus Ebola qui sévit en Afrique de l'Ouest, faisant plus de 2 400 victimes.

«Le monde doit faire plus, bien plus pour répondre à la crise Ebola dans ces trois pays», a souligné dans un communiqué le président de l'institution et ancien médecin spécialisé dans les maladies infectieuses, Jim Yong Kim.

Dans le cadre de cette contribution financière approuvée mardi, 52 millions de dollars seront alloués au Liberia - qui compte le plus grand nombre de cas d'infections - et le reste



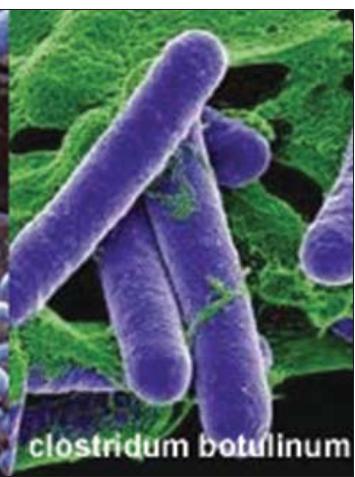
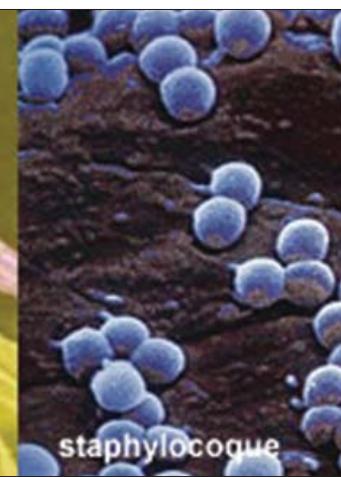
sera réparti entre la Sierra Leone (28 millions) et la Guinée (25 millions), selon la Banque mondiale, dont le siège est à Washington.

L'épidémie d'Ebola continue de se propager en Afrique de l'Ouest avec près de 5 000 personnes infectées et plus de 2 400 morts en Guinée, au Libéria, au Nigeria, au Sénégal et en Sierra Leone, selon des chiffres de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Les Nations unies ont demandé mardi à Genève près d'un milliard de dollars pour lutter contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'ouest, soit près du double des fonds déjà demandés.

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES : Tout pour les éviter

Maux de ventre, diarrhées, vomissements, fièvre, fatigue intense... L'intoxication alimentaire peut nous mettre KO en un rien de temps. Pour éviter bien des désagréments, il faut donc être vigilant.



Différents germes sont en cause

Une infection alimentaire, c'est le plus souvent banal. Et elles sont parfois collectives. «On parle de foyer quand au moins deux personnes, parfois beaucoup plus, sont rattachées à une même cause alimentaire. Leur déclaration est obligatoire, mais elles restent sous-estimées, car il est souvent difficile d'établir un lien entre plusieurs cas», souligne le Dr Mathieu Tourdjman, médecin épidémiologiste à l'InVS (Institut de Veille Sanitaire). L'InVS surveille 17 maladies d'origine alimentaire et contribue aux enquêtes permettant d'identifier les aliments contaminés. Même si la sécurité alimentaire n'a jamais été aussi bonne, nous devons tous rester vigilants.»

Escherichia coli, shigelles, salmonelles, campylobacter... Plusieurs centaines de bactéries peuvent être en cause, il n'est pas toujours possible de les identifier. Heureusement, les conséquences se limitent le plus souvent à des symptômes digestifs qui guérissent en 3 à 7 jours. «En été, les infections alimentaires sont rarement d'origine virale, contrairement à l'hiver où ce sont les épidémies de gastro-entérites virales qui dominent», remarque le Dr Mathieu Tourdjman.

La listeria est une bactérie qui se transmet surtout par l'ingestion d'aliments contaminés et peut provoquer la listériose, une mala-

die rare (moins de 400 cas par an en France) mais grave, qui nécessite presque toujours une hospitalisation. Les symptômes les plus courants, fièvre et maux de tête, peuvent se déclarer jusqu'à huit semaines après l'ingestion. Les personnes âgées ou immunodéprimées et les femmes enceintes doivent y être particulièrement attentives. L'infection peut se transmettre au fœtus avec des risques pour la grossesse et le nouveau-né. Elle se traite par antibiotiques.

Un risque accru avec les fromages au lait cru

Les salmonelloses sont des bactéries présentes dans l'intestin des animaux et qui résistent au froid. Ainsi, les aliments crus sont le plus fréquemment contaminés. Les salmonelles provoquent des gastro-entérites aiguës (diarrhées, vomissements, fièvre, maux de tête) en moyenne 12 à 36 heures après la contamination, parfois une déshydratation sévère chez les personnes fragiles.

Les précautions à prendre au quotidien

- Bien gérer la conservation au réfrigérateur, surtout en été. Attention aussi aux barbecues et aux viandes pas assez cuites, aux dates limites de consommation, aux «restes» gardés trop longtemps (œufs mayo!).



- Nettoyer régulièrement ses mains et les ustensiles et plans de travail, surtout après un contact avec des aliments crus.

- Respecter la chaîne du froid : aucun aliment n'est absolument stérile, mais les bactéries ne sont dangereuses qu'à partir d'un certain seuil. Pour limiter leur prolifération, utiliser un sac isotherme pour les courses de produits réfrigérés et surgelés et les ranger le plus vite possible dans le frigo ou le congélateur. Vérifier que la zone froide du frigo (en haut ou en bas)

est à 4°C maximum. Laver les fruits et légumes avant de les ranger. Stocker à part le cru (légumes, viandes) et le cuit. La plupart des bactéries étant détruites à plus de 65°C, cela évite les contaminations croisées par les aliments crus. Laver le frigo au moins une à deux fois par mois à l'eau javellisée. Essuyer immédiatement toutes les coulures (viande, lait, etc.). Ne jamais recongeler un produit décongelé, cela favorise la prolifération des bactéries.

Eviter les aliments les plus à risque

(fromages au lait cru, poissons fumés, charcuterie...) si on est fragile.

Laver soigneusement les légumes crus et les herbes.

Les traitements efficaces contre l'intoxication

Il faut surtout se réhydrater avec des boissons sucrées et salées (soda, bouillons), ou des solutés de réhydratation (Alhydrade, Adiaril...) pour les bébés et les jeunes enfants. Privilégier des aliments comme le riz, les carottes cuites, les compotes cuites, les bananes, éviter viande, fruits et légumes crus, jus de fruits, laitages... «Les ralentisseurs de transit (Imodium) et les antiseptiques intestinaux (Ercéfuryl) ne sont plus conseillés. Je prescris parfois des pansements digestifs (Smecta) et en cas de fièvre des antipyétiques. Seules certaines infections bactériennes nécessitent des antibiotiques», explique le Dr Alexandre Attia, médecin généraliste à St Gratien (95). «En cas de fièvre importante pendant plus de 24 à 48 heures, de diarrhée surtout s'il y a du sang, de maux de tête importants, il faut consulter sans tarder. Un examen de selles (coproculture) permettra d'identifier le germe et de traiter en conséquence», précise le Dr Alexandre Attia. Il faut aussi surveiller les signes de déshydratation, en particulier chez les personnes âgées et les bébés : langue et muqueuses sèches, diminution de la quantité d'urines, et perte de poids chez les bébés.

L'addiction à la caféine double le risque de diabète



Boire plus de trois tasses de café par jour double le risque de diabète, ont découvert des chercheurs italiens.

Boire un peu trop de café chaque jour peut être mauvais pour la santé. A partir de trois tasses quotidiennes, le risque de faire du pré-diabète (étape intermédiaire avant le diabète) serait doublé chez les personnes qui métabolisent la caféine lentement et souffrent d'hypertension, comme les personnes obèses ou en surpoids.

1180 patients âgés de 18 à 45 ans hypertendus mais pas diabétiques ont été suivis pendant six ans par l'équipe du Dr Lucio Mos, du San Daniele Cardiology Hospital, en Italie. Dans le panel, 87 % des amateurs de café buvaient d'une à trois tasses par jour et 13 % plus de trois. À la fin de l'expérience, les scientifiques ont diagnostiqué du pré-diabète chez 24 % des patients. Alors que le risque était accru de 34 % chez les consommateurs modérés et de 50 % chez les gros buveurs, un lien a été établi entre pré-diabète et une lenteur à métaboliser la caféine.

«Notre étude prouve que le café augmente le risque de pré-diabète chez les jeunes adultes hypertendus qui métabolisent lentement la caféine. Le risque augmente encore plus si les patients sont obèses ou en surpoids et qu'ils sont de gros consommateurs de café», explique le Dr Lucio Mos, cité par le Daily Mail. Tout le monde ne serait pas logé à la même enseigne quant à l'effet de la caféine sur le pré-diabète. Deux facteurs entrent en jeu selon l'étude : la quantité de caféine absorbée et les antécédents génétiques de chaque personne.

Des études contradictoires

Les chercheurs sont divisés sur les bienfaits/dangers santé à attribuer au café. Dans la littérature scientifique, il apparaît difficile de trouver le fin mot de l'histoire tant les travaux se contredisent. La relation entre café et diabète en est une bonne illustration. Une étude américano-singapourienne a recommandé de boire 3 tasses de café par jour pour abaisser de plus d'un tiers le risque de diabète. Qui dit vrai, les Italiens ou les Américains? Allez, on tire à la courte paille !

COMMENT LA TRAITER AU PLUS VITE

Favorisées par la chaleur, les intoxications surviennent le plus souvent après avoir consommé des œufs, des produits laitiers ou de la viande. Nos conseils pour les traiter sans attendre et préparer des assiettes saines.

Quels sont les signes qui doivent alerter ?

Selon le germe responsable, les symptômes surviennent quelques heures après l'ingestion du plat contaminé ou deux jours plus tard. Une intoxication alimentaire peut entraîner nausées, vomissements, diarrhée, douleurs abdominales, fièvre et déshydratation. Mais tout le monde ne réagit pas de la même façon : certains n'ont qu'un ou deux signes, parfois très discrets, alors que d'autres sont atteints de façon plus brutale. L'intensité du malaise varie selon le germe et la fragilité de chacun.

Que faire quand la diarrhée commence ?

D'abord, mettre l'intestin au repos : ne pas consommer d'aliments solides pendant quelques heures, voire une journée. Ensuite, se réhydrater en buvant beaucoup. Enfin, se reposer si possible durant quelques jours. La plupart du temps, on se remet en deux ou trois jours. Cependant, l'intoxication alimentaire peut se révéler plus grave pour les personnes à risque (enfants, personnes âgées, femmes enceintes, malades atteints de cancer). Elle peut aussi entraîner des complications, rendant le colon irritable pendant plusieurs mois.

Que peut-on manger ?

En cas de diarrhée, grignoter des biscuits salés, type apéritif, limite la déshydratation. Il faut privilégier les aliments sans résidus ni fi-



bres (riz, pommes de terre, poisson, poulet...) et supprimer les autres (fruits, céréales complètes, légumes secs...). Mieux vaut éliminer le café, les boissons froides et les produits laitiers qui accélèrent le transit, ainsi que les friandises et les gâteaux. Quand ça va mieux, on réintroduit les légumes et les fruits, d'abord cuits pendant quarante-huit heures, avant de les consommer à nouveau crus.

Comment se réhydrater ?

L'eau, c'est bien, en particulier les eaux minérales salées, comme l'eau de Vichy, mais ça ne suffit pas. Elle doit être enrichie en sel et en sucre, afin d'assurer une bonne hydration. Bouillons de légumes salés et tisanes au miel «passent» plutôt bien. Si les nausées sont très fortes, il est préférable de boire à petites gorgées, à intervalles réguliers.

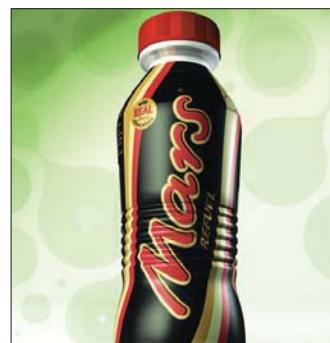
Faut-il prendre des médicaments ?

Pas forcément : il suffit parfois de se mettre à la diète et de bien se réhydrater. Quelques médicaments peuvent toutefois aider. Les pansements digestifs à base d'argile ou de charbon absorbent les éventuelles toxines et aident à diminuer la diarrhée : prendre jusqu'à six sachets de Smecta® par jour le premier jour, puis trois les jours suivants. Sans oublier les probiotiques : Lactéol® (matin, midi et soir), Ergyphylus® (deux fois par jour) ou Lactibiane® voyage (une fois par jour). En revanche, les médicaments antidiarrhéiques, comme l'Imodium®, ont tendance à bloquer le transit et à prolonger la durée de l'infection. En cas de nausées ou de vomissements, on peut prendre du Vogalib® une à quatre fois par jour (comprimé à glisser sous la langue). Les solutions de réhydratation, en vente libre en pharmacie, sont utiles : un sachet d'Adiaril® à diluer dans 200 ml d'eau minérale (autant de fois que vous le voulez).

Quand doit-on consulter ?

Les enfants de moins de 2 ans et les personnes âgées doivent voir un médecin. Idem s'il existe une diarrhée abondante ou sanguinolente, de la fièvre et des douleurs abdominales importantes. Méfiance aussi si les symptômes durent plus de quarante-huit heures. Le recours aux antibiotiques ou l'hospitalisation sont parfois nécessaires, comme cela vient de se produire pour les enfants de la colonie de vacances en Ariège. Raison de plus pour bien respecter les mesures d'hygiène.

Des boissons lactées Mars retirées du marché



Mars Milk, Snickers Shake, Milky Way Milk et Bounty Drink, ces boissons chocolées du groupe Mars ont été retirées du marché par le fabricant en raison de la présence potentielle d'une bactérie.

Les amateurs des déclinaisons des barres chocolées du groupe Mars en boissons lactées vont devoir réduire leur consommation. En effet, les versions 350 ml avec un bouchon de sport et dont la date de péremption se situe entre le 19/12/2014 et le 11/04/2015 seraient infectées par une bactérie, la bacillus

Subtilis et ont été retirées du marché par le groupe Mars.

Risques d'intoxications alimentaires

Fabriquées par une société allemande, ces boissons pourraient entraîner des risques pour la santé, dus à la possible présence d'une bactérie connue sous le nom de bacillus Subtilis» a indiqué le groupe Mars dans un communiqué.

Même si cette bactérie que l'on trouve habituellement dans les sols n'est pas censée être très active, elle peut tout de même entraîner

des intoxications alimentaires.

«Il est demandé aux personnes qui détiennent ces produits de ne pas les consommer», annonce Mars Chocolate Drinks dans un communiqué de presse. Le fabricant affirme aussi avoir pris contact avec les autorités pour (s') assurer de suivre toutes les mesures appropriées».

En cas de doute, les consommateurs peuvent joindre le service après-vente de Mars chocolate drinks par téléphone au 09 69 32 06 80 ou via un formulaire de contact.

SETIF : LIRE EN FÊTE

Tomber de rideau sur la 4^e édition, un vif succès

Après plus de deux semaines d'intenses activités, le rideau est tombé sur la 4^e édition du festival culturel «Lire en fête», organisé dans la grande esplanade du parc d'attractions et de loisirs de Sétif, avec toujours une pensée pour les enfants palestiniens, notamment de Gaza, la résistante.



Azzedine Tiouri

Cette manifestation culturelle s'inscrivant en droite ligne dans les activités culturelles, éducatives et attractives destinées aux enfants, a obtenu un vif succès auprès de ces derniers qui étaient dans la plupart du temps accompagnés de leur parent.

De nombreuses associations culturelles locales et nationales, venues d'une dizaine de wilayas, à savoir de Sétif, Béjaïa, Tizi Ouzou, Annaba, Constantine, Khencheira etc., y ont participé avec des programmes riches et variés destinés à la jeune juvénile.

La dernière journée de clôture a connu une participation massive d'enfants et de familles qui se sont donnés à cœur joie en se divertissant avec les jeux loufoques, le chant et la danse.

Cette ultime journée a été aussi marquée par la distribution des prix et des récompenses pour les enfants participants aux différents concours dans les quatre coins de la wilaya de Sétif. Les lauréats au grand concours

étaient très nombreux, il fallait procéder au tirage au sort pour en désigner dix enfants, dont quatre de différentes communautés participantes de la wilaya et un de la maison de l'enfance. C'est au milieu de la joie et d'une ambiance conviviale que les dix lauréats ont reçu leur cadeau constitué d'une tablette électronique. Pour ce dernier point, on enregistre une contradiction manifeste.

Pour une manifestation destinée à l'encouragement des uns et des autres pour la lecture et l'amour du livre, en guise de cadeaux, on leur offre de l'électronique, une tablette, au lieu et place d'un bon lot de livres de littératures et de contes pour enfants. Peut-être que les organisateurs y penseront l'an prochain.

En marge de cette manifestation culturelle, le directeur de la culture de la wilaya de Sétif, M. Zitouni Arribi a souligné que l'objectif de ce festival «est d'inculquer la culture de la lecture et de l'amour du livre aux nouvelles et futures générations par l'organisation d'un Salon du livre et l'octroi de prix et de récompenses d'encouragement afin de créer une at-

mosphère de compétitivité et un esprit d'émulation entre les enfants».

Il est à rappeler que ce festival, dans sa quatrième année, s'est déroulé durant quinze jours dans la grande esplanade du parc d'attractions et de loisirs de Sétif.

Le nombreux public, en grande majorité constitué d'enfants, a pu apprécier et suivre des représentations théâtrales, des comédies musicales, des danses folkloriques, des spectacles loufoques, de la magie, du chant etc. En marge de cette manifestation sur scène, des ateliers de réflexion et de travail ont été constitués sur l'art de la lecture, les arts visuels, les arts plastiques, la littérature, etc.

Une journée d'étude ayant pour thème «Le rôle du professeur, inspirant et efficace», animée par les P' Huseindine Charad et Moussa Mili a été organisée à la maison de la Culture Houari Boumediene de Sétif à la veille de la rentrée scolaire. Les enfants se sont dit au revoir au rythme du chant et de la danse loufoques, dans l'espoir de se retrouver l'an prochain pour la même manifestation.

CINÉMA

Des films documentaires algériens à la 21^e édition des journées cinématographiques européennes de Tunis

Les films documentaires algériens «Tranches de vie, tranches de rêves» de Hamid Benamara, «J'ai habité l'absence deux fois» de Dhrifa Menzer et «Harguine, harguine» de Meriem Bouakaz seront projetés à la 21^e édition des journées cinématographiques européennes de Tunis qui s'ouvrent mardi.

Dans son long métrage -produit en 2012 et qui participe à de nombreux festivals internationaux- Hamid Benamara évoque «des personnalités illustres de l'histoire d'Algérie et des mouvements révolutionnaires dans le monde à travers les créations de l'artiste plasticien algérien Mustapha Boutadjine».

Le film de Drifa Menzer -qui a obtenu le premier prix du festival international du film amateur de Klibia (Tunisie) en 2012- raconte «l'absence de son frère émigré et

les frustrations de la décennie noire en Algérie», alors que Meriem Bouakaz revient dans son court métrage sur «les problèmes de l'émigration clandestine».

42 films européens et maghrébins représentant 11 pays européens et 4 pays maghrébins participent à cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 4 octobre prochain à Tunis, Sousse, Sidi Bouzid, Gabes, Djerba et Sfax.

29 films documentaires (courts et longs métrages, films pour enfants) seront en compétition pour les prix du meilleur court métrage, meilleur long métrage et meilleur film documentaire pour enfants. Les journées cinématographiques européennes de Tunis sont organisées par la Commission européenne à Tunis en coopération avec le ministère tunisien de la culture et des directions régionales de la culture des villes hôtes.

Des romans algériens à la 2^e édition du «Prix de la littérature arabe» en France

Trois romans algériens ont été sélectionnés à la 2^e édition du «Prix de la littérature arabe» créé par la Fondation française, édition du «Prix de la littérature arabe» et l'Institut du monde arabe (IMA) de Paris, qui annoncé mardi les organisateurs de cette compétition littéraire créée en 2013.

«Alger, le cri» de Samir Toumi (éditions Barzakh), «Jewel ou l'Alchimie du bonheur» d'Abdelkader Benatia (éditions Casbah) font partie de la sélection officielle du prix qui a retenu six titres d'auteurs originaires de pays membres de la Ligue arabe.

«Ordonnances et confidences», de la Marocaine Reem Laghrabi Benmehrez, «Les Gardiens de l'air» de la Syrienne Rosa Yassin Hassan, «La Traversée du K-O, de l'Egyptien Mohamed al-Fakharany et «Le Job» du Marocain Réda Dalil sont les autres titres en lice pour ce prix qui sera décerné le 26 novembre 2014 au siège de l'IMA.

Le «Prix de la littérature arabe» sera décerné par un jury composé de «personnalités du monde des médias, des arts et de la culture et de spécialistes du monde arabe» annoncent encore les organisateurs dans un communiqué de presse.

Pour sa première édition le «Prix de la jeune littérature arabe» a été décerné le 8 novembre 2013 à l'écrivain libanais Jabbour Douaihy pour son roman «Saint Georges regardait ailleurs», traduit de l'arabe par Stéphanie Dujols (éditions Actes Sud/Sindbad). «Le Dernier été d'un jeune homme» de l'écrivain algérien Salim Bachir a également été sélectionné auprès de romans d'auteurs tels que Hayat El Yamani, Charif Madjalani ou encore Alia Mamdouh. Doté de 10 000 euros, Le «Prix de la littérature arabe» récompense «un lauréat originaire d'un pays membre de la ligue arabe, auteur d'un ouvrage publié, roman, recueil de nouvelles ou de poèmes, écrit en français ou traduit de l'arabe vers le français».

CONSTANTINE, CAPITALE 2015 DE LA CULTURE ARABE : Avancement «satisfaisant» des projets

L'avancement des projets engagés en prévision de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» est «satisfaisant», a estimé mardi le wali, Hocine Ouadah, lors d'une visite d'inspection des différents chantiers.

Le chef de l'exécutif local n'a pas caché son «optimisme» quant à la réalisation dans les délais de la plupart des projets en réalisation en perspective de cette manifestation Constantine 2015 dont l'ouverture officielle est prévue pour avril prochain.

«Je suis assez satisfait du taux moyen d'avancement des travaux qui dépasse, en ce moment, les 70%, et je fonde un grand espoir de voir ces structures réceptionnées avant ce grand rendez-vous culturel», a-t-il affirmé à l'APS au cours de sa tournée.

M. Ouadah a entamé sa visite par l'inspection et l'évaluation du rythme imprimé aux travaux de réalisation d'un salon d'honneur et de deux suites présidentielles dans la nouvelle aérogare de Constantine, avant d'inspecter, à la cité Zouaghi, le chantier de construction de la salle de spectacles de type Zenith prévue pour être livrée «avant la fin de l'année en cours», selon les explications fournies sur place.

L'autre «joyau» dont l'avancement a beaucoup progressé (85 %) est l'hôtel Mariott, situé non loin de l'université Mentouri. Ce palace de 180 chambres dont 41 suites entrera en service en mars 2015 et emploiera 600 personnes, a précisé un responsable de la direction du tourisme et de l'artisanat. Le wali qui a également inspecté, entre autres chantiers, les travaux de réhabilitation du palais de la culture Malek-Haddad et de la maison de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa, ainsi que des hôtels Cirta et Panoramic, a clôturé sa tournée par l'inspection de l'action d'aménagement urbain entreprise sur l'esplanade Ahmed-Bey au cœur de la ville.

MALI**Le développement et la sécurité au Sahel au cœur d'un forum international des jeunes à Bamako**

Le développement et la sécurité du Sahel sont au cœur d'un forum international des jeunes sur «la paix et la sécurité» qui se tient dans la capitale malienne Bamako.



Ce forum, qui s'est ouvert mardi au Centre International de Conférence de Bamako sous la présidence du chef de l'Etat malien, Ibrahim Boubacar Keita, réunit quelque 300 jeunes africains avec pour but de maintenir la paix, la sécurité et le développement au Sahel.

Outre le président Keita, le Premier ministre malien Moussa Mara, le ministre malien de la jeunesse et de la construction citoyenne, Mamadou Gouassou Diarra, le président du Parlement, Issaki Sidibé et plusieurs membres du gouvernement, ainsi que l'ambassadeur de l'Union européenne (UE), Richard Zink étaient également présents.

Cette rencontre, affirme-t-on à Bamako, se veut être «un moyen de dynamiser et de définir un cadre via-

ble de coopération, de partenariat et d'engagement au profit des jeunes de l'espace sahélien qui sont les meilleurs messagers de l'intégration, de la paix, du dialogue et de la sécurité».

Il s'agit notamment de promouvoir le dialogue et les échanges et d'impliquer davantage les jeunes dans les initiatives de paix et de développement.

«L'Afrique ne peut pas être une victime permanente de l'histoire, surtout quand elle est malicieusement écrits est subtilement orchestrée par d'autres», a affirmé le président du Conseil national de la Jeunesse du Mali (CNJ), Mohamed Salia Touré, un des initiateurs de ce forum, selon le site maliciactu. Il a estimé que la paix et le développement

dans la région du Sahel sont devenus un sujet indispensable, en soulignant que la jeunesse est une source «d'idées originales et d'énergie pour le développement de l'Afrique».

Cette rencontre qui s'étalera sur trois jours «permettra à la jeunesse via des ateliers et des échanges d'ouvrir des pistes, d'exprimer des idées, d'enrichir des propositions, et d'exposer des enjeux», a-t-il ajouté.

Cette première édition du Forum international des jeunes a été initiée outre le Cnj, par l'Association nationale des jeunes économistes du Mali (Anjem), le Réseau des jeunes pour la paix au Mali (Ripm) et l'Alliance des générations démocratiques du Mali (Agdr).

LIBYE**9 soldats tués dans des affrontements à Benghazi**

Au moins neuf soldats ont été tués et une dizaine d'autres blessés dans des affrontements à Benghazi, ont annoncé mercredi des sources sécuritaires et médicales.

Un officier de la force spéciale de l'armée libyenne a indiqué que les neuf soldats ont péri alors qu'ils tentaient de défendre l'aéroport de Pnina contre les assauts des hommes armés, qui tentaient d'y pénétrer.

Par ailleurs, l'hôpital général Hawari situé dans les environs a confirmé la mort de deux soldats dont il a reçu les corps sans vie entre une douzaine de blessés parmi les hommes armés du «Conseil de la Choura», auteur de l'attaque. Benghazi, la deuxième plus grande ville de Libye, est le théâtre d'une escalade de la violence depuis le mois de mai. La situation politique en Libye est extrêmement confuse. Le pays n'a pas pu mettre en place une transition politique depuis la chute de l'ancien régime de Maïmmar El-Guedhafi en 2011, en raison de violences entre milices armées.

**● Un ex-député tué dans des combats entre milices**

Un ex-député libyen a été tué mardi dans des combats entre la milice qu'il commandait et un groupe rival à l'ouest de Tripoli, rapporte mercredi la presse citant des sources médicale et sécuritaire.

Mohamed al-Kilani, membre d'un bloc islamiste du Parlement libyen sortant, «a été tué alors qu'il commandait les combats dans la région de Ouerchefana», a indiqué un commandant militaire, cité par l'AFP. M. Al-Kilani les dirigeait aux côtés des milices de Fajr Libya (Aube de Libye) qui s'étaient emparées de Tripoli fin août, à l'issue d'un mois et demi de combats contre des milices rivales. Une source locale de Zawiyah, ville de M. al-Kilani à 50 km à l'ouest de Tripoli, a indi-



qué que l'ex-député avait été «liquidé» avec trois de ses compagnons après être tombés dans une «embuscade à leur retour de Tripoli», selon la même source. Une source médicale a confirmé que l'hôpital de cette ville avait reçu quatre corps, dont celui de M. Al-Kilani.

Un autre député du même bloc, Salah Badi, avait lancé les hostilités en juillet à Tripoli en menant une offensive contre l'aéroport à la tête d'une milice de sa ville.

La Libye, n'a pas pu mettre en place une transition politique depuis la chute de l'ancien régime de Maïmmar El-Guedhafi en 2011, en raison de violences entre milices armées.

TUNISIE**La Tunisie relève son niveau d'alerte de sécurité**

Le chef du gouvernement provisoire tunisien, Mehdi Jomaâ, a décidé mardi de relever le niveau d'alerte de sécurité sur l'ensemble du territoire tunisien et plus particulièrement sur les frontières, a rapporté mercredi l'agence de presse officielle TAP.

Le Premier ministre a appelé «à la plus haute vigilance pour combattre le trafic d'armes et déjouer les tentatives d'intrusion des groupes terroristes» en Tunisie, indique un communiqué du gouvernement tunisien publié par la TAP. M. Jomaâ a également «réclamé l'intervention, le cas échéant, de l'armée dans les zones urbaines», ajoute le texte. La Tunisie est confrontée à l'essor de groupes armés depuis 2011.

NIGERIA**Un convoi de l'armée tombe dans une embuscade du groupe extrémiste Boko Haram**

Des hommes armés suspectés d'appartenir au groupe armé extrémiste Boko Haram ont ouvert le feu sur un convoi militaire et blessé quatre soldats dans l'Etat de Kogi, dans le centre du Nigeria, a déclaré une source militaire nigériane. Le convoi de 850 soldats, membres de deux formations militaires venues de Benin City (sud), est tombé dans une embuscade près de la ville d'Okene alors qu'il se rendait à Lokoja, la capitale de l'Etat de Kogi. «Le convoi avait dépassé Okene quand il a été pris sous des tirs venus des deux côtés de la route, par des assaillants que nous soupçonnons d'être des terroristes de Boko Haram», a dit cette source, qui a requis l'anonymat car elle n'était pas autorisée à parler de l'incident.

Boko Haram a progressé de manière fulgurante ces dernières semaines, s'emparant de nombreuses localités des Etats de Yobe, Borno et Adamawa dans le nord-est, où ils ont multiplié les massacres et exactions contre les civils.

● Le Sénat appelle le président à mener une «guerre totale» contre Boko Haram

Le Sénat nigérian va appeler le président Goodluck Jonathan à mener une «guerre totale» contre le groupe armé extrémiste Boko Haram, au moment où la situation sécuritaire empire dans le nord-est du pays.

Le Sénat, qui a fait sa rentrée parlementaire mardi à Abuja, la capitale, après deux mois d'interruption, a déclaré avoir donné son accord pour qu'une délégation rencontre le président Jonathan et le préside de mener «une guerre totale» contre Boko Haram, «dans le nord-est et partout où ses membres pourraient se trouver au Nigeria». M. Jonathan avait promis en mai «une guerre totale contre le terrorisme» suite à l'enlèvement de plus de 200 lycéennes de leur établissement de Chibok, dans l'Etat de Borno (nord-est), dont on est toujours sans nouvelles.

Boko Haram a progressé de manière fulgurante ces dernières semaines, s'emparant de nombreuses localités des Etats de Yobe, Borno et Adamawa dans le nord-est, où ils ont multiplié les massacres et exactions contre les civils.

M. Jonathan avait demandé en juillet au Parlement d'approuver un emprunt d'un milliard de dollars (750 000 euros) à l'étranger afin d'améliorer l'équipement, l'entraînement, ainsi que les moyens logistiques des forces armées. Le Sénat doit se prononcer sur cette question la semaine prochaine au plus tard.

UKRAINE

2 civils tués dans des tirs à Donetsk

Deux civils ont été tués dans des tirs à Donetsk, dans l'est de l'Ukraine, ont annoncé mercredi les autorités de cette ville où d'intenses échanges de tir d'artillerie se poursuivaient aux abords de l'aéroport.

«Deux personnes civiles ont été tuées et trois blessées», a indiqué la mairie, au lendemain de l'adoption par les députés ukrainiens d'un projet de loi offrant davantage d'autonomie aux régions séparatistes dans le cadre d'un protocole de paix signé par Kiev et les rebelles. L'aéroport de Donetsk est depuis plusieurs jours le théâtre d'échanges nourris de tirs, l'armée qui contrôle l'infrastructure accusant les rebelles de tirer sur leurs positions.

Ces deux victimes portent à 30 le bilan des morts - 14 civils et 16 militaires - depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 5 septembre, selon un comptage établi par des médias à partir des chiffres officiels de l'armée ukrainienne et des autorités locales. Rebelles et militaires se rejettent la responsabilité de ces morts.

La police ukrainienne disperse un groupe de manifestants devant le Parlement à Kiev

La police ukrainienne a dispersé mardi soir un groupe d'environ 200 personnes qui manifestaient devant le Parlement de Kiev pour réclamer le vote d'une loi d'épuration politique.

Au moins un militant du groupe d'extrême droite Pravy Sektor (Secteur Droit) a été blessé au cours de brefs affrontements pendant des manifestants, dont certains étaient masqués, ont mis le feu à des pneus, a rapporté la presse.

Les députés ukrainiens ont accepté, après plusieurs tentatives, le principe d'une loi qui permettrait d'exclure de leurs fonctions des responsables qui seraient convaincus de corruption ou de liens avec l'ancien pouvoir du président prorussie ukrainien Viktor Ianoukovitch, destitué en février dernier.

INDÉPENDANCE DE L'ÉCOSSE Des sondages donnent le non en tête

L'approche du référendum de jeudi sur l'indépendance de l'Écosse, dont le résultat s'annonce serré, trois sondages publiés mardi soir donnent le non en avance de quatre points sur le oui. Les résultats sont en effet identiques si l'on exclut les personnes sans opinion: le non à l'indépendance l'emporte dans tous les cas avec 52% face au oui qui recueille 48%. Ces enquêtes ont été réalisées à partir de vendredi, jour où les deux camps ont encore accentué leurs efforts pour convaincre les électeurs.

POLYNÉSIE Le nouveau président de la Polynésie présente son gouvernement

Le nouveau président de la Polynésie Edouard Fritch a présenté, mardi à Papeete, un gouvernement en partie inspiré de celui de Gaston Flosse, qui a perdu le pouvoir le 5 septembre après une condamnation à trois ans d'inéligibilité dans une affaire d'emplois fictifs. Gaston Flosse a également été déchu de son mandat de sénateur (DVD) par le Conseil constitutionnel, quelques heures avant la présentation de ce gouvernement. L'ancien patron de Polynésie reste cependant à la tête de son parti, le Tahoeraa Huiraatira, dont Edouard Fritch est le numéro deux. M. Flosse conserve donc une influence majeure : plusieurs ministres du nouveau gouvernement sont plus proches de lui que de son dauphin, tout comme le président de l'assemblée Marcel Tuhihani, élu la veille.

IRAN - USA

Pas de rencontre prévue entre Rohani et Obama à l'AG de l'ONU

Le président iranien Hassan Rohani participera à l'Assemblée générale de l'ONU à New York, mais une rencontre avec son homologue américain Barack Obama n'est pas prévue à

cette occasion, a confirmé mercredi le porte-parole du gouvernement iranien.



«Aucune rencontre n'a été prévue avec Obama» lors du séjour de M. Rohani, a déclaré Mohammad Bagher Nobakht, cité par l'agence officielle Irna. Selon des médias iraniens, M. Rohani doit quitter Téhéran le 22 septembre.

Il doit prononcer un discours à la tribune de l'Assemblée générale le 25 et donner une conférence de presse le lendemain, selon l'ONU. La Maison Blanche avait indiqué lundi qu'aucune rencontre avec M. Rohani n'était au

programme du président Obama en marge de l'événement.

En septembre 2013, le président iranien avait effectué sa première grande sortie internationale lors de cette Assemblée générale, en soulignant la volonté d'ouverture de la République islamique. Une rencontre entre les deux hommes avait fait l'objet de spéculations mais n'avait finalement pas eu lieu. Ils avaient en revanche eu une conversation téléphonique, un contact sans précédent à ce niveau depuis

1979. C'est également à New York que les négociations en matière de nucléaire avaient été relancées après plusieurs années de blocage. Elles avaient débouché sur l'accord intérimaire historique signé à Genève le 24 novembre.

L'accord de six mois appliquée depuis fin janvier, qui prévoyait un gel des activités nucléaires sensibles de Téhéran en échange d'une levée partielle des sanctions occidentales, a été respecté par les deux parties.

AFGHANISTAN

49 talibans abattus lors d'opérations au cours des dernières 24 heures

Quelque 49 talibans ont été abattus lors d'opérations menées par les forces de sécurité afghanes à travers le pays au cours des dernières 24 heures, a indiqué mercredi le ministère afghan de l'Intérieur.

Selon un communiqué du ministère, ces opérations ont été menées dans les provinces de Laghman, Kondoz, Djozd-

jan, Kandahar, Zabol, Kounar, Parwan, Kapissa et Helmand. Le texte précise que 49 insurgés talibans armés ont été tués, un autre blessé et 15 autres arrêtés.

Les forces de sécurité ont également saisi des armes et des munitions lors de ces opérations, a-t-on ajouté de même source.

CANADA - RUSSIE

Le Canada annonce des sanctions supplémentaires contre la Russie

Le Canada a élargi mardi ses sanctions économiques contre des dirigeants et des entités russes, en représailles à la crise ukrainienne, a annoncé mardi le ministre des Affaires étrangères John Baird, dans un communiqué. Le Canada a imposé des sanctions économiques envers cinq

entreprises de fabrication d'armes, ainsi que contre la banque russe Sberbank, qui est également ciblée par les Etats-Unis. Le communiqué a indiqué que le Canada interdisait désormais l'émission de tout prêt portant une date d'échéance supérieure à 30 jours afin de restreindre «davantage» l'accès des banques russes aux marchés financiers.

Ottawa a imposé un gel des avoirs canadiens et une interdiction de voyager au Canada à quatre hauts grades de l'armée russe, ce qui porte à 61 le nombre de Russes visés par les sanctions canadiennes. Celles-ci visent également 45 Ukrainiens.

SYRIE

50 morts en deux jours dans des raids de l'armée contre les rebelles

Près de 50 personnes, dont des rebelles, ont été tuées dans des raids de l'aviation syrienne en deux jours à Talbissé, une localité du centre de la Syrie assiégée depuis deux ans par les insurgés, a affirmé mercredi une ONG.

Parmi les morts, figurent deux rebelles, dont un chef de brigade, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh). Selon la même source, un raid avait déjà fait 23 morts lundi. Une source au sein des services de sécurité à Damas a confirmé ces bombardements par l'armée. «Il y a une présence considérable de groupes armés terroristes. Le plus grand terroriste à Talbissé et son



frère ont été tués mardi», a-t-elle indiqué. «Il s'agit du chef de la brigade al-Imane, Abou Hatem al-Dahik. Nous allons viser les terroristes dans tous les lieux où ils se barricadent», a ajouté cette source.

De violents combats ont eu lieu aussi à Oum Chahchoukh, tenu par les rebelles, tandis que les insurgés tirent des roquettes à partir de Talbissé sur des villages alentours, selon l'Observatoire syrien.

Ghanto ainsi que des villages proches, selon la même source.

A Damas, l'infiltration d'un groupe rebelle dans le quartier de Midane s'est soldée par la mort de 18 d'entre eux, ainsi que deux du côté des miliciens pro-gouvernementaux, selon l'Osdh. Toujours dans la capitale, une personne a été tuée et une autre blessée mercredi par des tirs de mortiers sur les quartiers de Mazraa et Chaalane, dans le centre-ville, selon l'agence officielle Sana. La veille, selon l'Osdh, onze roquettes ont été tirées par un groupe armé sur plusieurs quartiers, tuant deux personnes, dont un enfant.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05 Jeunesse : Franklin
06:15 Jeunesse : Franklin
06:30 Jeunesse : TFou
10:10 Sport : Automoto
11:00 Sport : Téléfoot
11:50 Sport : L'affiche du jour
11:55 Culture Infos : Météo
11:58 Culture Infos : Météo des plages
12:00 Divertissement : Des douze coups de midi
12:45 Culture Infos : Météo
12:48 Culture Infos : Trafic info
12:55 Du côté de chez vous
13:00 Culture Infos : Journal
13:30 Culture Infos : Reportages
14:15 Divertissement : La menteuse
15:15 Divertissement : Telle mère, telle fille
16:05 Bienvenue chez nous
17:10 Secret Story
18:00 Au pied du mur
18:55 Météo
19:00 Journal
19:30 1001 questions santé
19:35 Météo
19:40 Nos chers voisins
19:45 Pep's
19:55 Crossing Lines
20:50 Crossing Lines
21:50 Crossing Lines
22:45 New York, section criminelle

siette

11:45 Culture Infos : Expression directe
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis
13:20 Divertissement : Inspecteur Barnaby
14:55 Sport : Equitation
14:55 Série TV : Un cas pour deux
15:10 Des chiffres et des lettres
15:50 Harry
16:25 Un livre, un jour
16:30 Slam
17:10 Questions pour un champion
17:55 Objectif indépendance
18:00 19/20 : Journal régional
18:18 19/20 : Édition locale
18:30 19/20 : Journal national
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:15 Plus belle la vie
19:42 Beau travail
19:45 Toutes nos envies
21:45 Météo
21:47 Parlons passion
21:50 Grand Soir 3
22:40 Le pitch
22:45 Nô et moi

CANAL+

06:00 Divertissement : Les Z'amours
06:35 Jeunesse : La guerre des Stevens
06:55 Jeunesse : La guerre des Stevens
07:25 Jeunesse : La guerre des Stevens
07:45 Série TV : Tandoori & hamburgers
08:05 Série TV : Tandoori & hamburgers
08:30 Culture Infos : Sagesses bouddhistes
08:45 Culture Infos : Islam
09:15 Culture Infos : Judaïca
09:30 Culture Infos : Chrétiens orientaux : foi, espérance et traditions
10:00 Culture Infos : Présence protestante
10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur
12:05 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:55 Sport : Tennis
14:45 Comment ça va bien !
16:00 Conférence de presse du président de la République François Hollande
18:55 Météo 2
19:00 Journal
19:40 Parents mode d'emploi
19:44 Beau travail
19:45 Alcaline l'instant
19:46 Météo 2
19:50 Des paroles et des actes
21:25 Complément d'enquête
22:30 Alcaline le mag

07:05 Série TV : Stella et Sacha
07:15 Série TV : Larva
07:20 Jeunesse : Kika & Bob
07:30 Série TV : Camp Lakebottom
07:45 Série TV : Camp Lakebottom
07:55 Jeunesse : Oggy et les cafards
08:00 Jeunesse : Oggy et les cafards
08:10 Série TV : Les Crumpets
08:25 Cinéma : Le choc des générations
10:05 :Jamel Comedy Club
10:35 Cinéma : Né quelque part
11:55 Culture Infos : La météo
12:00 Divertissement : L'oeil de Links
12:45 Culture Infos : Le JT
13:05 Sport : La grille
13:55 Sport : Formule 1
14:30 Sport : Samedi sport
14:45 Sport : Toulouse / Clermont-Auvergne
15:05 Le monde fantastique d'Oz
15:50 24 : Live Another Day
16:30 24 : Live Another Day
17:15 Pendant ce temps...
17:17 Pendant ce temps...
17:20 Mon oncle Charlie
17:45 Le JT
18:05 Le grand journal
19:00 Le grand journal, la suite
19:20 Le petit journal
19:55 24 : Live Another Day
20:35 24 : Live Another Day
21:20 24 : Live Another Day
22:00 Mad Men
22:50 Rencontres de cinéma

M6

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:35 Jeunesse : Jimmy Neutron
06:59 :Georges, le petit curieux
07:24 Série TV : Georges, le petit curieux
07:50 Série TV : Georges, le petit curieux
08:13 Série TV : La chouette & Cie
08:24 Jeunesse : Garfield & Cie
08:48 Jeunesse : Garfield & Cie
09:11 Jeunesse : Garfield & Cie
09:36 Jeunesse : Tom et Jerry
10:23 Série TV : Les as de la jungle à la rescousse
11:08 Jeunesse : Les Dalton
11:16 Jeunesse : Les Dalton
11:23 Jeunesse : Les Dalton
11:31 Jeunesse : En sortant de l'école
11:34 Culture Infos : Des baskets dans l'as-

06:00 Divertissement : M6 Music
07:00 Divertissement : Absolument stars
09:45 Série TV : Malcolm
10:10 Série TV : Malcolm
10:35 Série TV : Malcolm
11:10 Sport : Sport 6
11:20 Sport : Turbo
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Culture Infos : Maison à vendre
14:40 Ma fille en danger
16:40 Les reines du shopping
17:50 100 % mag
18:40 Météo
18:45 Le 19.45
19:10 Scènes de ménages
19:50 Les petits mouchoirs
22:50 Moi et ses ex

La sélection

TF1

19h55

Crossing Lines (Série TV)

**Saison 2 - Episode 3 sur 12**

Un mystérieux tireur d'élite abat cinq personnes sur une place parisienne et laisse un mot énigmatique derrière lui. L'équipe de la C.P.I. s'intéresse au tueur.

Saison 2 - Episode 4 sur 12

En Allemagne, une vague de suicides touchant particulièrement les jeunes inquiète la police, qui cherche à savoir pourquoi les victimes mettent fin à leur jour.

2

19h45

Des paroles et des actes

Dans un contexte marqué par la rentrée politique de François Hollande, à mi-mandat, David Pujadas reçoit un nouvel invité pour analyser et commenter l'actualité et les enjeux du moment. Experts, opposants et journalistes de la rédaction brossent un état des lieux de la situation du pays et évoquent ses perspectives, pour tenter de répondre aux interrogations de la population. Alors que le Front National est toujours porté par son succès aux élections municipales, comment François Hollande peut-il rebondir en vue des présidentielles de 2017 ? Qui sont les candidats potentiels, déclarés ou non, à la primaire de l'UMP ?

**3**

19h45

TOUTES NOS ENVIES



Claire est juge du tribunal de Lyon. Cette mère de deux enfants vient d'apprendre qu'une tumeur au cerveau incurable la condamne à brève échéance. Elle décide de n'en rien dire, et de ne pas davantage se soigner. Lors d'une audience, elle étudie le dossier de surendettement de Céline, la mère d'une amie de sa fille, dont elle a fait la connaissance il y a peu. Après avoir été dessaisie du dossier, elle s'adresse à Stéphane, un juge plus âgé, plus expérimenté et fortement désenchanté, qui s'est fait le champion des gens modestes confrontés aux sociétés de crédit. Lorsque Céline est expulsée, Claire lui propose de l'héberger avec ses enfants...

CANAL+

19h55

24 heures chrono (Série TV)

Saison 9 - Episode 1 sur 12

A Londres, une cellule de la CIA partent à apprêter Jack Bauer, devenu agent renégat, mais cette capture pose beaucoup de questions aux agents.

Saison 9 - Episode 2 sur 12

Chloe prend contact avec un groupe de hackers emmené par un certain Adrian Cross mais Jack intervient car il veut mettre la main sur un pirate corrompu.

**Saison 9 - Episode 3 sur 12**

Jack et Chloe traquent la femme qui est en possession du module de contrôle des drones alors que Kate Morgan est toujours sur la piste de Jack.

M6

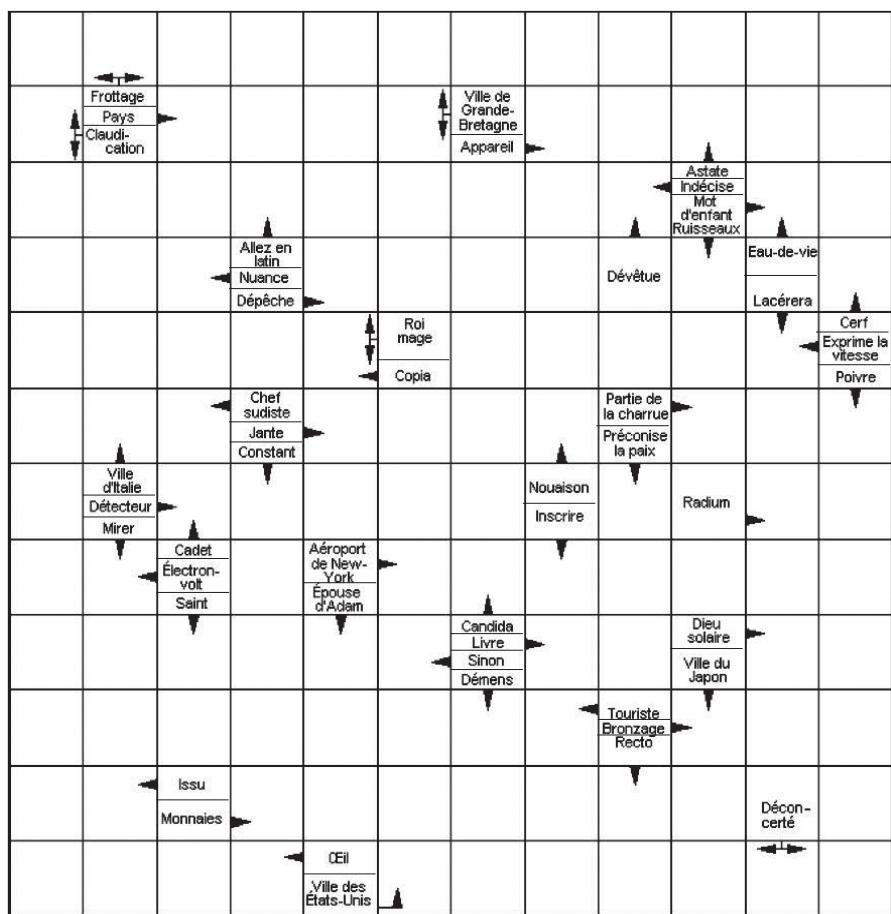
19h50

LES PETITS MOUCHOIRS



Max et sa femme Véro invitent chaque année leurs amis à venir passer le début des vacances dans leur maison du bord de mer. Mais cette année, les choses commencent mal. A Paris, Ludo, un membre de la bande, a eu un grave accident de scooter. Malgré tout, le petit groupe d'amis décide de ne pas bouleverser ses plans et de partir quand même. Au fur et à mesure de leur séjour, à l'ombre du triste accident de leur ami, leurs amitiés, leurs amours, leurs convictions, leur certitudes et leur sentiment de culpabilité sont ébranlés. Ils se voient obligés de lever les «petits mouchoirs» qu'ils ont posés sur leurs secrets et leurs mensonges..

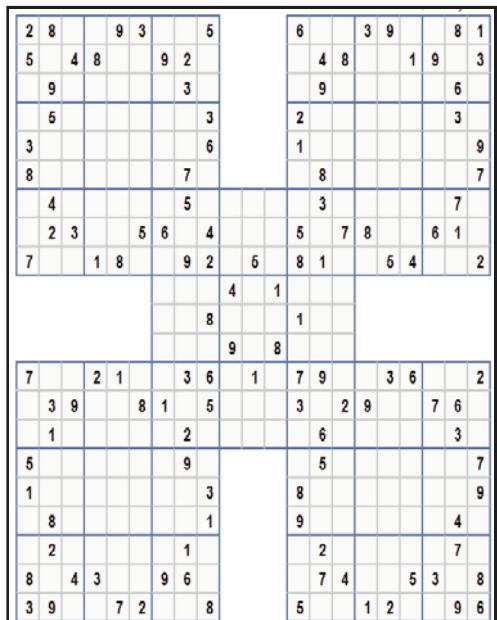
Mots fléchés n°720



Samouraï-Sudoku n°720

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



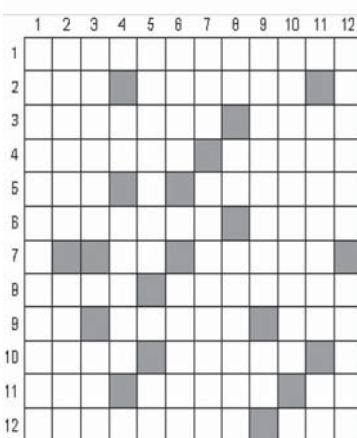
Mots croisés n°720

► Horizontalement:

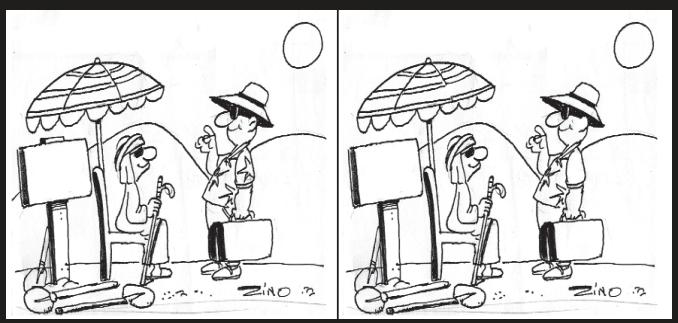
1. Arrêter
2. File de Cadmos - Lac de l'ancienne Égypte
3. Expression rieuse - Appareil pour servir
4. Personne employée à des travaux d'utilité collective - Villages isolés
5. Trois - Arbres voisins du bouleau
6. Economiser avec excès - Dévidoir servant à tirer la soie
7. Papier très fin - Rigide

► Verticalement:

1. Industries et commerces des alcools et liqueurs
2. Extraordinaire - Petite quantité d'un liquide
3. Expression rieuse - Ouvrage en maçonnerie
4. Radium - Racine d'un arbre-sous du Brésil
5. Négligérance - Tellure
6. Un des points cardinaux - Arbre aux grandes feuilles palmées
7. Au golf, cheville - En-
- des cocons
8. Platine - Cri a en parlant des bovidés
9. Génie - Dévoiler
10. Coup de baguettes donné sur le tambour - Meurtre - Dans la rose des vents
11. Prénom féminin - Entourés
12. Qui éprouve de l'émotion - Résonne lentement - Règle de dessinateur
13. Papier très fin - Rigide



7 erreurs



Proverbes

Les poulets à vendre le jeudi doivent être capturés le mercredi.

Proverbe algérien

Le dédaigneux, retire-lui, ou rajoute-lui.

Proverbe berbère

Qui ne se plante jamais n'a aucune chance de pousser.

Proverbe arabe

Il y a assez à faire de regarder ce qui cuît dans sa marmite sans aller regarder ce qui cuît dans celle du voisin

Proverbe français

C'est arrivé un 18 septembre

1987 : Washington et Moscou parviennent à un accord de principe sur un traité concernant les armes nucléaires.

1988 : un putsch en Birmanie remplace le président Maung Maung par le général Saw Maung.

1997 : une victoire du oui (50,3%) au Pays de Galles, lors d'un référendum sur l'autonomie du pays.

2002 : En France, Maurice Papon est libéré pour des raisons médicales par la cour d'appel de Paris.

2005 : L'Allemagne en pleine confusion à l'issue des élections législatives anticipées qui ne donnent pas de majorité entre le parti d'Angela Merkel (CDU/CSU) qui obtient un score à peine supérieur à celui du chancelier Gerhard Schroder (SPD); une phase de négociations pour former une coalition s'ouvre.

2011 : Une pétition pour réclamer la légalisation de l'avortement est refusée lors d'une votation populaire au Liechtenstein.

2011 : Le groupe allemand Siemens annonce qu'il renonce à ses activités dans le domaine du nucléaire civil.

Célébrations :

- Journée Mondiale du Contrôle de l'Eau (en)
- Semaine européenne de la mobilité.
- Chili : Fête de l'indépendance ou Dieciocho, premier jour des Fêtes patriotiques au Chili, qui commémore la première junte nationale de gouvernement en 1810, prélude à l'indépendance formelle du 12 février 1818.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE DE FOOTBALL ES Sétif - TP Mazembe samedi à huis clos

L'ES Sétif (Algérie) accueillera à huis clos le TP Mazembe (RD Congo) en demi-finale aller de la Ligue des champions d'Afrique prévue pour samedi prochain (20h00) au stade 8-mai 1945 à Sétif, annonce mercredi la Confédération africaine de football (CAF) sur son site internet. La décision a été prise par la Commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF au cours de sa réunion aujourd'hui mercredi à



Addis-Abeba, précise la même source. Cette décision fait suite à «des sanctions pécuniaires et des rappels à l'ordre» formulés par le Jury disciplinaire de la CAF en raison «des incidents répétés et du comportement antisportif du public de Sétif, tel que relevé dans différents rapports des officiels de match notamment au cours des rencontres de la phase de groupe de la Ligue des champions Orange», ajoute-t-on de même source.

Madoui : «Prendre notre revanche contre les Congolais»

L'entraîneur de l'ES Sétif Kheireddine Madoui a indiqué mercredi que son équipe tentera de prendre «sa revanche» face au TP Mazembe samedi soir au stade 8 mai 1945 de Sétif en demi-finale aller de la Ligue des champions d'Afrique de football.

«Nous avons rencontré Mazembe l'année dernière. Nous connaissons donc la ville, le stade, l'hôtel, l'équipe et son niveau technique», assure Madoui au site officiel de la Fifa. «Nous tenterons de prendre notre revanche. Il s'agit d'un match difficile, où nous devrons éviter les erreurs défensives face à une équipe très expérimentée en Ligue des champions et qui fait toujours preuve de réalisme», a-t-il prévenu. Les Algériens de l'ES Sétif et les Congolais du TP Mazembe s'étaient affrontés en phase de poules de la Coupe de la CAF 2013. Cette rencontre s'est soldée par une victoire (4-2) de Mazembe, synonyme d'élimination algérienne. Pour passer l'échelon du TP Mazembe, double vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique, Madoui misera



beaucoup sur sa ligne d'attaque, la meilleure de la phase de poules. Son équipe a inscrit neuf buts, dont six de l'attaquant El Heidi Belameiri, meilleur buteur de la compétition. «Nous allons nous appuyer sur Belamri, Abdelmalek Ziaya, Sofiane Younès et Akram Djahni», annonce-t-il, face à une équipe qui n'a encaissé que deux buts en six matches. «Les joueurs devront être très concentrés aller pour obtenir un résultat positif.» L'ancien international algérien de 37 ans, considère que le bon résultat obtenu par les Verts au Mondial brésilien 2014 a été une source de motivation supplémentaire pour ses joueurs, impatients de démontrer les progrès du football algérien ces dernières années. «Les résultats positifs de la sélection au Brésil ont eu un impact positif sur l'ensemble des équipes algériennes, surtout Sétif», estime-t-il. «Après la qualification historique en huitièmes de finale, l'appétit de nos joueurs a grandi. Nous espérons réaliser de grandes choses.» Le match retour aura lieu le 28 septembre à Lubumbashi.

Carteron : «Aborder la rencontre avec un esprit commando»

L'entraîneur du TP Mazembe Patrice Carteron a indiqué mardi qu'il faut aborder la demi-finale aller de la Ligue des champions d'Afrique contre l'ES Sétif samedi soir au stade 8 mai 45, avec un «esprit commando» pour décrocher un résultat positif avant d'aborder la manche retour à Lubumbashi.

«On a prévu un gros travail tactique par rapport à cette confrontation. Devant une très belle équipe de l'Entente sportive sétifienne, il faut bien préparer l'animation défensive et offensive, les coups de pieds arrêtés. L'objectif sera aussi de paraître notre mental afin de

faire en sorte que les joueurs qui reviennent et qui ont encore la tête ailleurs depuis quelques jours soient dans un esprit commando pour aller chercher un résultat fantastique pour Mazembe à Sétif samedi», a déclaré Carteron au site officiel du TP Mazembe.

La formation congolaise a entamé lundi un stage de quatre jours à Accra en prévision du match de samedi. Au programme du travail physique est tactique. «Ça va être un mélange de préparation physique forcément par rapport à l'état dans lequel on récupère les joueurs après leurs sélections nationales difficiles. Soit parce

qu'ils ont laissé beaucoup d'énergie, soit justement parce qu'ils n'ont rien fait et après plusieurs semaines, il faut tout rattraper», a expliqué le technicien français.

Interrogé sur l'état d'esprit du groupe avant cette demi-finale à l'extérieur, l'ancien sélectionneur du Mali a affirmé que ses joueurs vivent toujours avec la pression quelle que soit la compétition qu'ils vont disputer. «Mazembe a toujours la pression que ça soit en Linafoot, en Super Coupe du Congo, en 16ème de finale de la Ligue des Champions parce que l'objectif du club c'est toujours de gagner. On vit avec cette pression, à nous



de faire en sorte qu'elle soit positive : il faut vouloir gagner des titres et être fiers de porter le maillot de Mazembe ou d'entrainer ce club. Ce sont des défis formidables, à nous de tout donner cette semaine à Accra pour arriver samedi à Sétif dans un état d'esprit fantastique.» La demi-finale retour aura lieu le 28 septembre prochain à Lubumbashi.

S o l u t i o n

Sudoku N°719

7	5	1	3	8	4	6	9	2
6	8	2	1	9	5	4	3	7
4	9	3	2	7	6	1	8	5
1	7	4	6	3	8	5	2	9
5	3	9	4	1	2	7	6	8
8	2	6	7	5	9	3	4	1
3	6	5	8	2	7	9	1	4
2	4	7	9	6	1	8	5	3
9	1	8	5	4	3	2	7	6

3	4	7	6	8	5	2	9	1
8	6	5	2	9	1	7	4	3
1	9	2	4	7	3	5	8	6
9	8	4	1	3	7	6	5	2
6	5	3	8	2	9	1	7	4
7	2	1	5	6	4	9	3	8
5	3	6	9	1	8	4	2	7
6	2	5	7	8	9	3	4	1
1	3	8	2	6	4	6	9	7

6	2	5	7	8	9	3	4	1
2	7	9	3	6	4	1	8	5
7	2	1	6	3	8	5	2	9
4	3	8	5	9	6	7	1	6
9	1	7	4	2	6	3	8	5
5	6	9	4	7	1	3	2	8
8	4	7	6	3	2	5	9	1
2	3	1	9	8	5	4	6	7
1	2	6	5	4	9	8	7	3

Mots Croisés N°719

EMOUSTILLER■
GEL■TON■AVEC
OLIGARCHIE■O
CEVENOLE■NEE
ERE■NNE■ITOU
N■TUE■MENEUR
TR■SUJETS■ES
R■TEXAN■US■■
ISAR■ITALIEN
SOLEIL■STERE
MIEN■LISEURS
ER■TUILE■RE■

Mots Fléchés N°719

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIE■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UND■NEON■UT
EIDERS■HEBEI

CAN-2015 (QUALIFICATION)-
MALAWI - ALGÉRIE
**Le capitaine des
«Flammes» plaide
pour un match
amical**

Le capitaine de la sélection nationale du Malawi Joseph Kamwendo a plaidé pour l'organisation d'un match amical pour les Flammes avant d'affronter l'Algérie le 11 octobre prochain à Blantyre en match comptant pour la troisième journée des qualifications de la CAN-2015 de football, groupe B. «Si nous voulons sérieusement nous qualifier pour la CAN-2015 au Maroc, il est plus qu'indispensable de bien se préparer pour les matchs de qualifications. Certes, il ya le problème financier dont fait face notre pays, mais je pense qu'on peut organiser un match amical contre une sélection maghrébine ou face à une autre bonne sélection africaine avant d'affronter l'Algérie» a déclaré Kamwendo au site de la fédération du Malawi de football (FAM). Le Malawi qui reste sur une victoire contre l'Ethiopie (3-2) accueillera l'Algérie le 11 octobre prochain avant de rendre en Algérie pour le match de la quatrième journée prévu le 15 octobre au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Pour le capitaine des Flammes, le match contre l'Algérie est «crucial» est «déterminant» pour la suite de l'équipe dans les qualifications de la CAN-2015. «Si nous remportions cette rencontre nos chances de qualification seront grandes car l'Algérie est le grand favori du groupe B» a-t-il estimé. Mais pour le capitaine des Flammes, il est «suicidaire» d'aborder la rencontre contre l'Algérie sans jouer de match amical. «L'Algérie est une grande équipe qui vient de participer à la Coupe du Monde et caracole en tête du groupe. Il faut bien se préparer pour affronter cette équipe» a-t-il ajouté.

ORGANISATION DES
CAN-2019 ET 2021
**Les pays choisis
seront connus
samedi**

Les pays hôtes des phases finales des coupes d'Afrique des nations de 2019 et 2021, auxquelles l'Algérie est candidate, seront connus samedi prochain lors d'une conférence de presse sanctionnant les travaux du comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) qui se tiendra à Addis-Abeba. Selon le programme établi par la CAF, la réunion en question débutera vendredi et sera clôturée le lendemain. Lors de la première journée du conclave l'occasion sera donnée aux représentants des pays candidats pour l'organisation des deux tournois de présenter leurs exposés pour une durée de 30 minutes chacun. Outre l'Algérie, plusieurs autres nations africaines postulent à l'organisation des CAN-2019 et 2021, à l'image de l'Ethiopie, Kenya, RD

FOOTBALL : LIGUE 1 MOBILIS (4^e JOURNÉE) JS Kabylie - ASO Chlef domicilié à Bordj Bou Arréridj

Le match JS Kabylie - ASO Chlef comptant pour la quatrième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis aura lieu samedi prochain à 17h00 au stade 20-aôut de Bordj Bou Arréridj à huis clos, a annoncé mercredi la Ligue de football professionnel (LFP).

Le stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou est suspendu jusqu'à la fin de la saison 2014-2015 suite au décès tragique de l'attaquant de la JS Kabylie Albert Ebossé le 23 août dernier à l'issue du match perdu face à l'USM Alger (1-2). Outre la suspension du stade du 1er Novembre de Tizi-



Ouzou, la commission de discipline de la LFP a décidé d'instaurer le huis clos pour une période de six mois à compter du 26 août 2014. Ladite commission a également prononcé

une interdiction de stade aux supporters de la JSK lorsque ce club joue en déplacement, et ce jusqu'à la fin de la phase aller de la saison en cours.

FOOTBALL : CLERMONT FOOT 63 Idriss Saâdi, auteur du 500^e but de l'histoire du club en Ligue 2

L'attaquant algérien de Clermont Foot 63, Idriss Saâdi, est entré dans l'histoire de ce club, en étant l'auteur de son 500^e but en Ligue 2 française de football, a annoncé mercredi le site de la Ligue du Football Professionnel (LFP). Ce but a été inscrit au cours de la précédente journée de championnat (ndlr, la 6^e) d'un joli retourné acrobatique face au Havre, pour une courte victoire (1-0).

Saâdi (22 ans) s'est hissé par la même occasion en tête du classement des meilleurs buteurs de la Ligue 2 française, avec quatre réalisations. Une place que «Le Taureau» a ravi à Jonathan Kodjia, le fer de lance du Angers SCO, désormais (2^e), au moment où l'emblématique Toifilou Maoulida, du Nîmes Olympique, a été relégué au 3^e rang. Saâdi est le seul joueur algérien à figurer dans le « top-ten » actuel des meilleurs buteurs du Championnat de France de Ligue 2.



CYCLISME Driss Haouas démissionne de son poste de DTN

Le directeur technique national de la fédération algérienne de cyclisme (FAC), Driss Haouas a démissionné de son poste de DTN, a-t-on appris mercredi auprès de l'intéressé. Haouas s'est gardé de donner les motifs qui l'ont poussé à jeter l'éponge, expliquant cela par «l'obligation de respect du devoir de réserve en tant que cadre du ministère des Sports».



«Je ne suis plus le DTN de la fédération algérienne de cyclisme depuis un mois. J'ai déposé ma démission pour des raisons personnelles. Je ne veux pas polémiquer, d'ailleurs en ma qualité de cadre du ministère des Sports, je suis tenu de respecter le devoir de réserve», a-t-il déclaré à l'APS.

Evoquant son avenir, Haouas a révélé qu'il est en train d'étudier des offres émanant d'autres fédérations qui ont sollicité ses services.

«Je suis un homme de défis. J'ai d'autres challenges. J'ai eu plusieurs propositions et je suis en train de les étudier. Je vais trancher incessamment». Au sujet d'une éventuelle proposition de la part de la fédération algérienne d'athlétisme, Driss Haouas a affiché son désintérêt pour un retour au sein de cette instance.

«Je ne suis pas intéressé de travailler avec la fédération algérienne d'athlétisme en raison du climat qui règne au sein de la famille de l'athlétisme algérien», a-t-il conclu.

APS

PUBLICITÉ

L'ALGÉRIE N'ÉTANT PAS CANDIDATE POUR LA CAN 2017 Elle postule pour celle de 2019 ou 2021 et verdict samedi prochain

Said Ben

Si pour l'édition de la Coupe d'Afrique des Nations 2017, l'Algérie n'est pas du tout candidate, par contre pour l'une des deux autres éditions à savoir celle de 2019 et 2021, l'Algérie est bel et bien candidate et doit donc attendre ce samedi pour se fixer sur son sort.

C'est ainsi que la réunion du comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) se tiendra demain vendredi et après demain samedi à Addis Abeba.

N'ayant jamais organisé une CAN de son histoire, la Guinée est candidate en compagnie de l'Algérie, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et de la Zambie pour organiser les festivités de la biennale du football africain pour 2019 ou 2021.

La présentation des pays candidats à l'organisation des CAN 2019 et 2021 (30 minutes par pays) aura lieu le vendredi 19 septembre à partir de 14h00, tandis que l'annonce des pays hôtes des CAN 2019 et 2021 est prévue le samedi 20 septembre lors d'une conférence de presse programmée à 18h00.

D'autre part, les commissions permanentes de la CAF seront en conclave durant une semaine. La commission des médias ouvrira le bal ce vendredi, elle sera suivie du celle d'organisation du football féminin qui abordera les préparatifs de la CAN-2014 dames prévue du 11 au 25 octobre en Namibie.

La Commission d'organisation de la Coupe d'Afrique des

Nations présidée par Issa Hayatou s'est réunie hier pour faire le point sur les qualifications de la CAN-2015.

Il sera également question du championnat d'Afrique des Nations CHAN-2016 au Rwanda, ainsi que des compétitions des U17 et U20 et du Futsal et Beach Soccer.

Par ailleurs, la CAF devrait également désigner le pays appelé à remplacer la Libye qui s'est désistée dernièrement de l'organisation de la CAN-2017. L'édition de 2015, elle, est prévue au Maroc à partir du 15 janvier.

Raouraoua meilleur atout de la candidature algérienne

En d'autres termes et pour ce qui concerne l'Algérie, les pays hôtes des phases finales des coupes d'Afrique des nations de 2019 et 2021, seront connus samedi prochain lors d'une conférence de presse sanctionnant les travaux du comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) qui se tiendra à Addis Abeba.

Nul doute que le président de la Faf, chef de mission de la délégation algérienne défendra avec tout le tact et la « diplomatie » dont il en possède l'art la candidature de notre pays à une des deux joutes 2019 ou 2021. Il faut savoir que les dossier de la CAN 2019 et de la CAN 2021 ont été déposés se basant sur 5 stades (5-juillet, Baraki, Douïra, Annaba et Oran) alors qu'en réserve il y a Blida et Constantine. L'Algérie n'étant officiellement pas candidate pour remplacer la Libye pour l'édition 2017.

Par ailleurs, il est utile de rappeler que la Libye n'organisera plus la Coupe d'Afrique des Na-



tions 2017. Une délégation libyenne, conduite par le ministre de la Jeunesse et des sports de Libye et comprenant le président de la Fédération Libyenne de football, l'a signifié au président de la Confédération Africaine de football, Issa Hayatou.

C'était au cours d'une réunion tenue le 22 août 2014 au siège de la CAF. Raison invoquée par la partie libyenne, la situation sécuritaire instable que traverse le pays.

Par voie de conséquence, le secrétaire général de la CAF, Hicham El Amrani, a adressé ce 23 août 2014 une circulaire aux 54 associations membres avec pour objet «ouverture des candidatures pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2017». Les candidatures seront reçues jusqu'au plus tard le 30 septembre 2014 au siège de la Caf au Caire en Egypte et «elles doivent être accompagnées du dossier des facilités d'hébergement,

de transport, d'entraînement et autres, ainsi que de l'accord du gouvernement», rappelle la circulaire qui fournit en annexes : le formulaire d'application ; cahier des charges ; accord-cadre CAF - association hôte ; annexe technique — Production TV ; Questionnaires stades.

Considérant les délais impartis pour l'organisation de l'édition 2017 de la Coupe d'Afrique des Nations, le comité exécutif de la CAF sélectionnera un pays hôte possédant déjà l'essentiel des infrastructures et facilités requises (stades, terrains d'entraînement, hébergement, voies de communication...).

Il est important de savoir que la désignation du pays hôte sera effectuée lors d'une session du Comité Exécutif au cours de l'année 2015.

Et apparemment, le Kenya, candidat à l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2017, se dirige désormais vers

une candidature en solo, après une idée d'une co-organisation avec l'Ouganda, le Rwanda ou la Tanzanie, a rapporté, hier le site spécialisé Afrik-Foot.

Outre le Kenya, trois autres nations postulent à l'organisation de la CAN 2017, en l'occurrence le Mali, le Ghana et l'Ethiopie, pour remplacer la Libye, qui s'est désistée de l'organisation de cette édition.

Tous les autres candidats pour l'organisation de la CAN 2019 ou 2021 ont dépêché des fortes délégations en Ethiopie pour défendre leur candidature respective au Comité exécutif de la CAF demain et après demain.

N'ayant jamais organisé une CAN de son histoire, la Guinée est candidate en compagnie de l'Algérie, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et de la Zambie pour organiser les festivités de la biennale du football africain pour 2019 ou 2021.

S.B.

FOOTBALL/DIVISIONS

HONNEUR ET PRÉ HONNEUR

19 formations en compétition dans la wilaya d'El-Oued

Dix-neuf formations animeront cette saison (2014-2015) le championnat de football dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris mercredi du bureau de la ligue de wilaya de cette discipline sportive. Ces formations animent, pour 11 d'entre elles le championnat de division honneur et les huit autres celle du pré-honneur, a indiqué le secrétaire général de la ligue.

Les rencontres de ces championnats seront officiées par 35 arbitres retenus sur la base de critères techniques précis et répartis en trois catégories, les arbitres de régionale (18), de la ligue de wilaya (13) et inter-ligues (4), a ajouté Smaïl Larbi.

Dans le cadre de la préparation, les referees, notamment ceux de la ligue de wilaya, seront soumis à un test physique pour évaluer leurs capacités à mener à bien leur mission d'arbitrage, a signalé le même responsable. Les rencontres du championnat de football de la ligue de wilaya se dérouleront dans 12 stades homologués, a encore fait savoir Smaïl Larbi en estimant, toutefois, insuffisant le nombre de terrains retenus cette saison, du fait de l'état déplorable de la plupart des stades à travers la wilaya d'El-Oued. Toutes les conditions ont été réunies pour le démarrage, le 27 du mois de septembre courant, le championnat de football de wilaya, a affirmé le SG de la ligue de wilaya.

APS

LIGUE 1 MOBILIS

USM ALGER

Absence «non justifiée» de Belaïli à l'entraînement

Le meneur de jeu de l'USM Alger, Youcef Belaïli, a manqué les deux séances d'entraînement effectuées mardi au stade Omar-Hamadi, en prévision de son prochain match samedi face au RC Arbaâ, pour le compte de la 4^e journée de Ligue 1 Mobilis, a indiqué mercredi le club de la capitale.

«Aucun justificatif n'a été apporté pour ces absences», a précisé le site officiel de l'USM Alger.

L'ex-N°11 de l'Espérance de Tunis souffrirait d'une blessure contractée au cours de la précédente journée de

championnat (2-0 face au CR Belouizdad). La nouvelle recrue de l'USMA avait écopé d'une amende, le 20 août dernier pour avoir séché deux séances d'entraînement.

Belaïli (22 ans) est une pièce maîtresse dans la composante algéroise.

Il a notamment offert la victoire au champion d'Algérie en titre (1-2) à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie, lors de la 2^e journée.

L'USM Alger occupe actuellement la 2^e place au championnat de la Ligue 1, à deux longueurs du leader, le CS Constantine.



ES SÉTİF

Hadj Aïssa rejoue dans le championnat algérien après trois ans d'absence

Le meneur de jeu de l'ES Sétif, Hadj Aissa, a rejoué pour la première fois en championnat algérien trois ans après sa dernière apparition sous les couleurs de "l'Aigle noir", en prenant part au match à domicile contre le NA Hussein-Dey (1-1), mardi soir pour le compte de la 4^e journée de la Ligue 1 Mobilis de football.

Hadj Aissa avait opté pour Al-Kadissia du Koweït en 2011, alors qu'il traversait une période florissante avec l'Entente. Il a mis fin à sa première aventure à l'étranger deux ans après, pour revenir en Algérie en s'engageant avec le MC Alger. Mais, une méchante blessure à un genou l'a empêché de disputer le moindre match avec le "Doyen", avant

de voir son contrat résilié au bout de son premier exercice dans la capitale.

Resté sans club la saison passée, il a effectué son retour à l'ESS où il a signé un contrat de deux années dans les derniers jours du mercato de cet été.

Face au NAHD, il a disputé son premier match officiel dans le championnat d'Algérie depuis qu'il l'a quitté en 2011. Le joueur de 30 ans a été incorporé à la 65^e minute de la partie à la place de son coéquipier Kouriba. Mais, selon les observateurs, il a raté son come-back en présentant une modeste copie.

Gerrard : «Féliciter Balotelli»

«Ca va mais sans plus. Il y a beaucoup à apprendre, ils nous ont posé beaucoup de problèmes en contre-attaque. Il faut féliciter Balotelli. Cela ne lui a pas trop souri pendant de longs moments ces derniers temps mais c'est la marque des grands attaquants de s'accrocher et de saisir leur chance. Mais ce qui compte le plus, c'est son travail pour le collectif. Si on gagne à Bâle, cela nous mettra en bonne position mais il faudra en faire beaucoup plus pour cela.»



AUBAMEYANG et Dortmund assomment Arsenal

Opposé à Arsenal lors de la 1ère journée de la phase de groupes de la Ligue des champions, Le Borussia Dortmund n'aura pas tremblé pour écarter la formation d'Arsène Wenger, grâce à un redoutable Pierre-Emerick Aubameyang. Kwadwo Asamoah s'est mué en passeur décisif avec la Juventus, alors que le FC Bâle de Mohamed Elneny a bu la tasse à Madrid. Tour d'horizon des performances les plus remarquées.

Il aura fallu attendre 48 minutes pour connaître le nom du premier buteur africain de cette édition en Ligue des champions. Et il s'agit de Pierre-Emerick Aubameyang. Aligné d'entrée de jeu lors du choc face à Arsenal, l'international gabonais a réalisé un match plein, mettant à mal la défense des Gunners grâce à sa vitesse. Auteur du second but de son équipe, il a définitivement mis les siens à l'abri et aurait même pu finir la rencontre sur

un doublé s'il n'avait pas touché les montants adverses. «Je suis vraiment content. C'était un match énorme. Ça prouve qu'on est prêt pour cette Ligue des champions. Je suis bien ici, je suis en train de progresser», a confié l'attaquant passé par Saint-Etienne au micro de beIN Sports, avant de poursuivre : «Ce sont des matches comme ça qui me font grandir.» Par rapport à la saison dernière, il a grandi, assurément.



Wenger : «Ils étaient plus forts que nous»

Arsène Wenger n'a pas cherché à cacher sa déception, après la défaite d'Arsenal sur la pelouse de Dortmund (2-0), mardi soir, lors de la première journée de la Ligue des champions. "Ils étaient meilleurs et plus forts que nous au milieu de terrain, c'est vrai. Mais c'est difficile de tirer des conclusions individuelles cette nuit car, en tant qu'équipe, nous n'avions pas le niveau requis pour cette compétition", a déclaré le technicien français des Gunners sur le site officiel du club.

BENZEMA ENTRE DANS L'HISTOIRE !

Critiqué pour son rendement offensif et sifflé avant la rencontre de Ligue des Champions face au FC Bâle mardi, Karim Benzema a répondu à sa manière en inscrivant le cinquième et dernier but du Real Madrid (5-1). La 1000^e réalisation des Madrilènes en Coupe d'Europe ! Devenu incontournable au Real Madrid sous les ordres de Carlo Ancelotti, Karim Benzema (26 ans) n'est pas pour autant épargné par les critiques depuis le début de la saison. Les supporters madrilènes lui reprochant notamment son manque d'efficacité offensive ces dernières semaines. Du coup, le Français a dû subir quelques sifflets lors de la présentation des équipes avant la victoire face au FC Bâle (5-1), mardi soir.



Immobile : «Très, très heureux»

Au coup de sifflet final, Jürgen Klopp et Ciro Immobile se sont congratulés. L'ouverture du score ponctuée d'une très belle performance collective ont ravi les deux hommes. Inlassablement, les assauts offensifs du Borussia dirigés par le duo



Aubameyang-Immobile se sont répétés sur la charnière centrale Mertesacker-Koscielny : « Ce que les deux ont réalisé, ce fut exceptionnel » affirmait l'entraîneur du BVB, Jürgen Klopp. En particulier, l'Italien, qui a confirmé avoir retrouvé beaucoup de confiance en sélection nationale : « Pour un attaquant, il était dans une situation délicate. Il a eu peu de temps pour s'entraîner, Ciro avait beaucoup de pression ».

ÖZIL AU FOND DU TROU...

En voilà un qui fait beaucoup parler de lui, mais pas forcément pour de bonnes raisons. Transparent depuis le début de saison, Mesut Özil est la cible de beaucoup de critiques notamment dans son pays, en Allemagne.

Alors qu'il a participé au match d'Arsenal face à Dortmund, hier (2-0), Mesut Özil a reçu la pire note qui puisse être attribuée par le quotidien sportif allemand Bild. Le milieu offensif allemand va vite voir se ressaisir...



